Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261116-S06-CC-193-26-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/11/2026
Mise en ligne le 20/11/2026

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



SOMMAIRE

Le Bassin versant du JAVO 3
Les Elus en 2025 4
Les Délibérations 5
Les Commissions 5
L'Equipe technique et administrative 7
Les Finances 8
Les Actions CT Eau 10
Le Bilan des principales actions 11
Les Actions Hors CTEAU 13
Suivi des indicateurs biologiques 24
Plan action captage 28
Communication 29
Revue de presse 32

LE BASSIN VERSANT DU JAVO

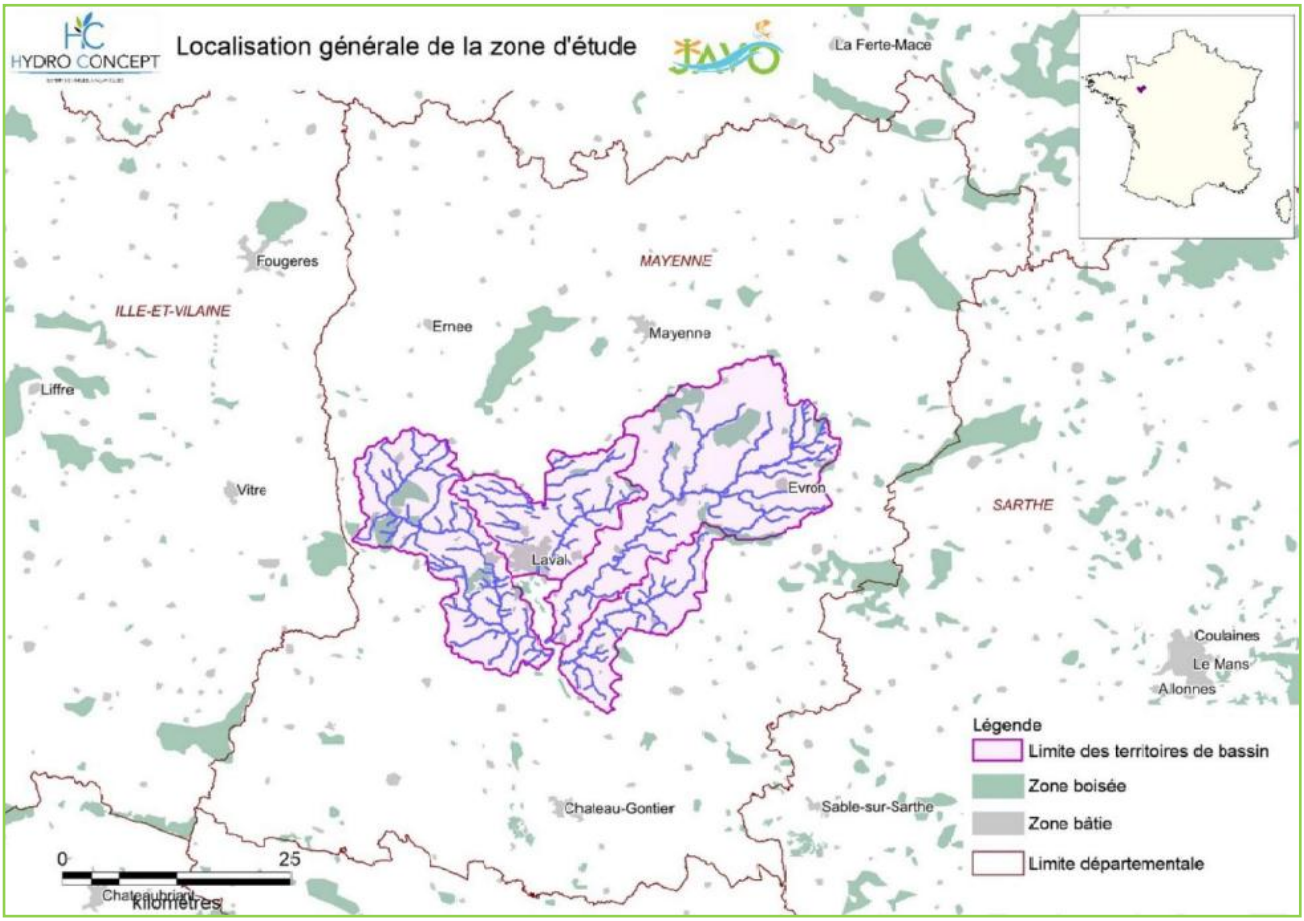

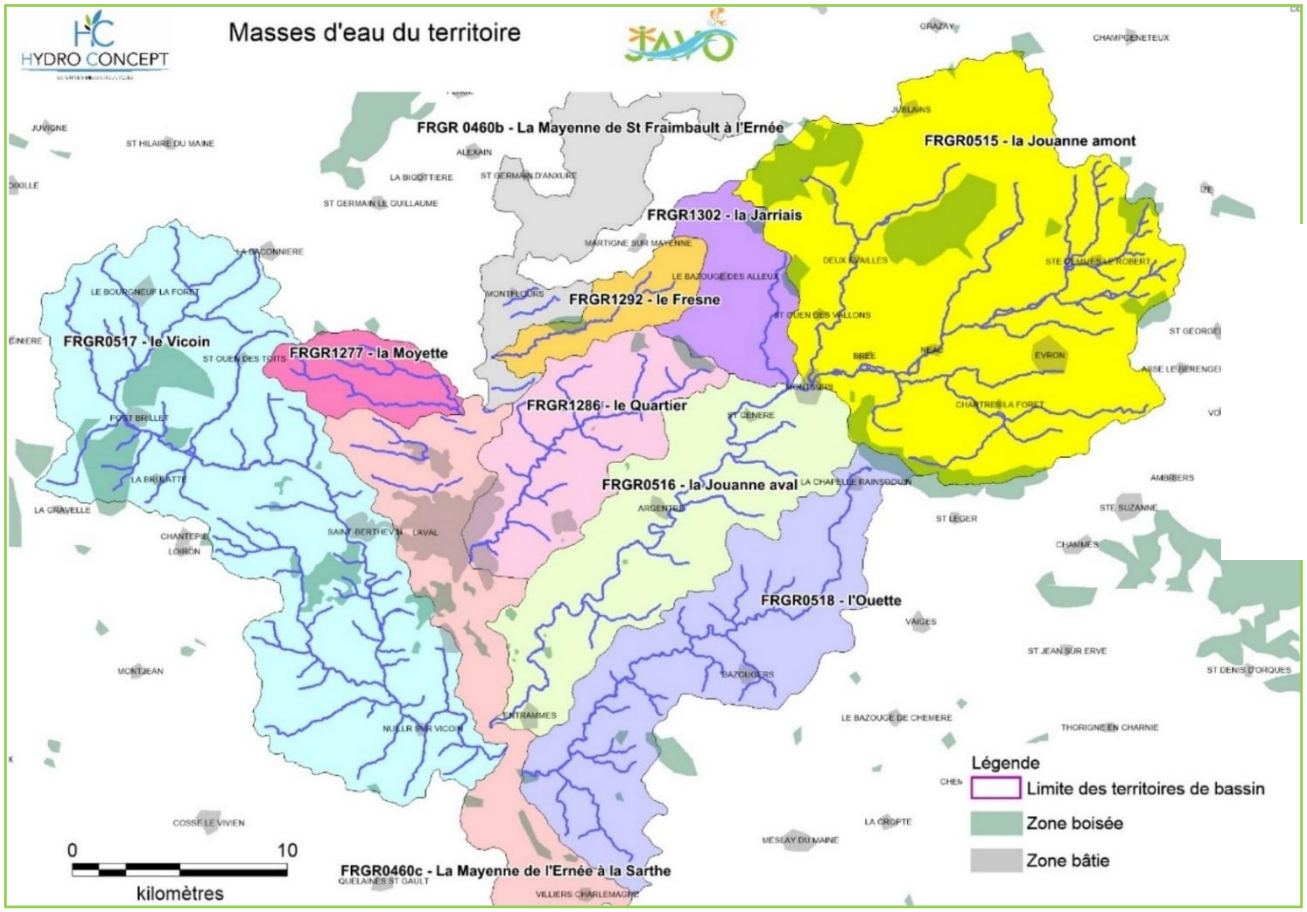

LES ELUS EN 2025

TITULAIRES
Sophie BOULIN
Marcel BLANCHET
Rémy LENORMAND
Yannick COQUELIN
Jean-Paul BALLUAIS
…
Christian RAIMBAULT
Louis MICHEL
Julien BROCAIL
Edmond HAUTBOIS
François BERROU
Nicole BOUILLON
Fabien ROBIN
Jean-Bernard MOREL
Nadège DAVOUST
Dominique GALLACIER
Hervé LHOTELLIER
Dominique BLANCHARD

SUPPLEANTS
Michel PLANCHENAULT
Monique PORTIER
Sébastien ROUSSILLON
Annick GUERAULT
Patrice GAUDIN
Roger GOBE
Isabelle EYMON
Jacques PELLOQUIN
Isabelle FOUGERAY
Annette CHESNEL
Michel BESNIER
Aymeric ROSSIGNOL
Christine DUBOIS
Noémie COQUEREAU
Michel PAILLARD
Jacky FERRE
Anne-Isabelle DE LORGERIE
Céline DEFORGE

TITULAIRES
Anne-Flore BOURILLON
…
Adélaïde DEJARDIN
Alain FORTIN
Louis BONNEAU
Guillaume AMIARD
Benoit QUINTARD

SUPPLEANTS
Frédéric FANOUILLET
Thierry LEMEE
Stéphane LAVOUE
Claude GARNIER
Joël GANDON
Jean-Noël RAVE
Thierry HEURTAULT

TITULAIRES
Maryline DAUPHIN
Alain CORNILLE

SUPPLEANTS
Naura PELMOINE
…

Le bureau

Louis MICHEL
Président

Adélaïde DEJARDIN
Vice-Présidente
Jouanne
Zones Humides / Plans d'eau

Sophie BOULIN
Vice-Présidente
Affluents Laval Agglo
Biodiversité / Agriculture

Christian RAIMBAULT
Vice-Président
Vicoin
Prévention inondations

Rémy LENORMAND
Vice-Président
Ouette
Milieux Aquatiques

LES DELIBÉRATIONS

23 janvier

- ✓ JAVO 23 01 2025 - 2025-01 : Vote du Budget primitif 2025
- ✓ JAVO 23 01 2025 - 2025-02 : Programme des opérations CT EAU 2025
- ✓ JAVO 23 01 2025 - 2025-03 : Foncier : Convention cadre relative à l'accès Vigifoncier
- ✓ JAVO 23 01 2025 - 2025-04 : Bocage : Convention relative à la délégation de la mission bocage et à la réalisation d'un diagnostic bocager sur son territoire de compétence

14 mai

- ✓ JAVO 14 05 2025 - 2025-06 - CG 2024
- ✓ JAVO 14 05 2025 - 2025-07 - CA 2024
- ✓ JAVO 14 05 2025 - 2025-08 – Affectation résultats 2024
- ✓ JAVO 14 05 2025 - 2025-09 – Budget supplémentaire 1
- ✓ JAVO 14 05 2025 - 2025-10 - Convention Laval Agglo_Univ Rennes II JAVO
- ✓ JAVO 14 05 2025 - 2025-11B - Gratification des stagiaires
- ✓ JAVO 14 05 2025 - 2025-12 – Financement Barrage de la Forge PORT BRILLET

21 octobre

- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-13 - Adoption du programme d'actions du futur accord territorial
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-14 - Rapport d'activités 2024
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-15 - Contributions PI des EPCI pour 2026
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-16 - Contributions GEMA-PI des EPCI pour 2026
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-17 - Déclaration Intérêt Général – Loi Warsmann
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-18 - Point Bocage _PTI CD53
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-19 - Présence d'embâcles – inondation – colmatage à St Berthevin
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-20 - Convention avec Cofiroute – Travaux échangeur à Argentré
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-21 - Appel à projet_ POISSONS MIGRATEURS
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-22 - Annulation du projet de reprise ZH – Les Vaux Argentré
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-23 - Instauration participation de la collectivité à la PSC SANTÉ des agents
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-24 - Gratification des stagiaires

10 décembre

- ✓ JAVO 10 12 2025 - 2025-25 – Acquisition d'une parcelle au Genest Saint Isle
- ✓ JAVO 10 12 2025 - 2025-26 – Débat d'orientation budgétaire 2026
- ✓ JAVO 21 10 2025 - 2025-27 – Tableau des emplois

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS TERRITORIALES ET THEMATIQUES

A la création du Syndicat JAVO, des commissions territoriales ont été mises en place dans une logique de travail par bassin hydrographique, ces commissions ont un rôle consultatif, elles n'ont pas de voix délibératives.

Suite au renouvellement du comité syndical, en septembre dernier, des commissions thématiques ont également été mises en place et ouvertes à l'ensemble des communes du territoire du JAVO.

> Membres :

- Le Vice-Président en charge de la Commission et le Président du Syndicat JAVO (membre de droit)
- Un élu : Maire ou son représentant, par commune du territoire.
- Toutes personnes jugées utiles

> Rôles des Commissions

- Présenter les projets du Syndicat JAVO
- Faire remonter les besoins de terrain
- Assurer la cohérence des actions

JOUANNE
STE GEMMES LE ROBERT
EVRON *EVRON - CHATRES LA FORET* *ST CHRISTOPHE DU LUAT*
MEZANGERS
NEAU
LIVET EN CHARNIE
BREE
MONTSURS *MONTSURS - ST CENERE* *DEUX-EVAILLES - MONTOURTIER* *ST OUEN DES VALLONS*
GESNES
LA CHAPELLE RAINSOUIN
ARGENTRE
LOUVIGNE
BONCHAMP
FORCE
PARNE SUR ROC
ENTRAMMES
HAMBERS
LA BAZOUGE DES ALLEUX

AFFLUENTS LAVAL
CHALONS DU MAINE
LA CHAPELLE ANTHENAISE
LOUVERNE
MONTFLOURS
ST JEAN SUR MAYENNE
ST GERMAIN LE FOUILLOUX
ARGENTRE
BONCHAMP
CHANGE
LAVAL

VICOIN
AHUILLE
BOURGON
CHANGE
L'HUISSERIE
LA BRULATTE
LAUNAY VILLIERS
LAVAL
LE BOURGNEUF LA FORET
LE GENEST ST ISLE
LOIRON-RUILLE
MONTIGNE LE BRILLANT
NUILLE SUR VICOIN
OLIVET
PORT BRILLET
ST BERTHEVIN
ST OUEN DES TOITS
ST PIERRE LA COUR
LA GRAVELLE

OUETTE
BAZOUGERS
PARNE SUR ROC
ST GEORGES LE FLECHARD
SOULGE SUR OUETTE
VILLIERS-CHARLEMAGNE
LA CHAPELLE RAINSOUIN
ENTRAMMES
MAISONCELLES

Adélaïde DEJARDIN	Sophie BOULIN	Christian RAIMBAULT	Rémy LENORMAND
Commission JOUANNE	Commission Affluents Laval	Commission VICOIN	Commission OUETTE
Commission Zones Humides Plans d'eau	Commission Biodiversité Agriculture	Commission Prévention inondations	Commission Milieux Aquatiques

L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

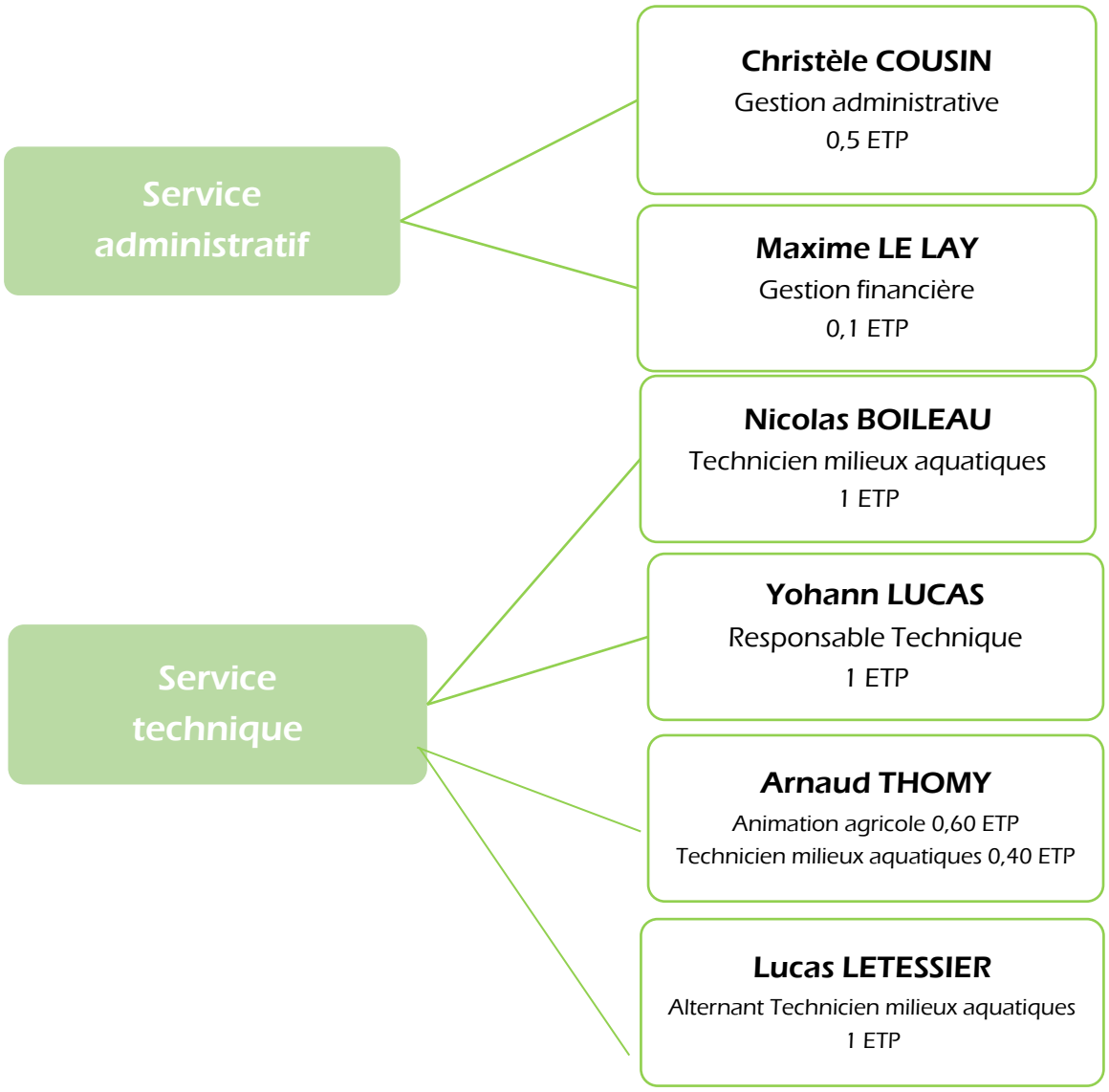

> Stagiaire accueilli en 2025 :

Alexandre MARTEL
• Etudiant en Master 1ere année Géographie, Aménagement, Environnement et Développement - Aménagement et urbanisme des territoires littoraux Université de Bretagne Sud • Thème du stage Etude de la pollution macro-plastique dans les cours d'eau de la Mayenne

LES FINANCES

Le budget 2025

	FONCTIONNEMENT (Dépenses et Recettes)	INVESTISSEMENT (Dépenses et Recettes)
Budget primitif *(voté le 23/01/2025)*	1 186 773.00	24 000.00
Budget supp. 1 *(votée le 14/05/2025)*	1 026 062,00	270 232.00

Le compte administratif 2025

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		84 847,00		246 232,00
Opérations de l'exercice	*791 255.00*	*862 540,00*	*38 313,00*	*21 968,00*
Résultats de clôture		71 284,00		-16 345,00
Résultats cumulés		**156 131,00**		**229 887,00**
Résultats net définitif		**156 131,00**		**229 887,00**

Les contributions des EPCI 2025

POLITIQUE PREVENTION INNONDATIONS 2025

	Cotisations 2024	Cotisations 2025
Laval Agglo	*24 422,00*	*24 422,00*
CC Coëvrons	*0,00*	*0,00*
CC Meslay Grez	*1 502,00*	*1 502,00*

CONTRIBUTIONS DES EPCI – GESTION DES MILIEUX AQUATIQUE 2025

	Clé de répartition (%)	**Cotisations 2025 + 2%**
Laval Agglo	72,01	278 082,07
CC Coëvrons	23,56	90 982,00
CC Meslay Grez	4,43	17 107,40
		386 171,47
		+ 7 571,99

L'Etat de la dette au 31.12.2025

Année	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au cours de l'exercice	Dont	
			Intérêts	Capital
2025	**144 877,04**	**13 858,32**	**929,70**	**12 928,62**
2026	131 732,49	13 858,32	913,22	12 945,10
2027	118 520,77	13 858,32	896,71	12 961,61
2028	105 241,53	13 858,32	880,18	12 978,14
2029	91 894,45	13 858,32	863,64	12 994,68
2030	78 479,17	13 858,32	847,07	13 011,25
2031	64 995,34	13 858,32	830,48	13 027,84
2032	51 442,61	13 858,32	813,87	13 044,45
2033	37 820,63	13 858,32	797,24	13 061,08
2034	24 129,04	13 858,32	780,58	13 077,74
2035	10 367,48	13 858,32	763,91	13 094,41
2036	0,00	13 858,32	747,22	13 111,10
		166 299,84	**10 063,82**	**156 236,02**

Investissement divers

- Concession et droits similaires (logiciels) 2 122,20 €
- Matériel roulant 3 696,00 €
- Autres installations, matériel et outillage techniques 15 470,23 €
- Matériel informatique 3 946,80 €

LES ACTIONS CT EAU

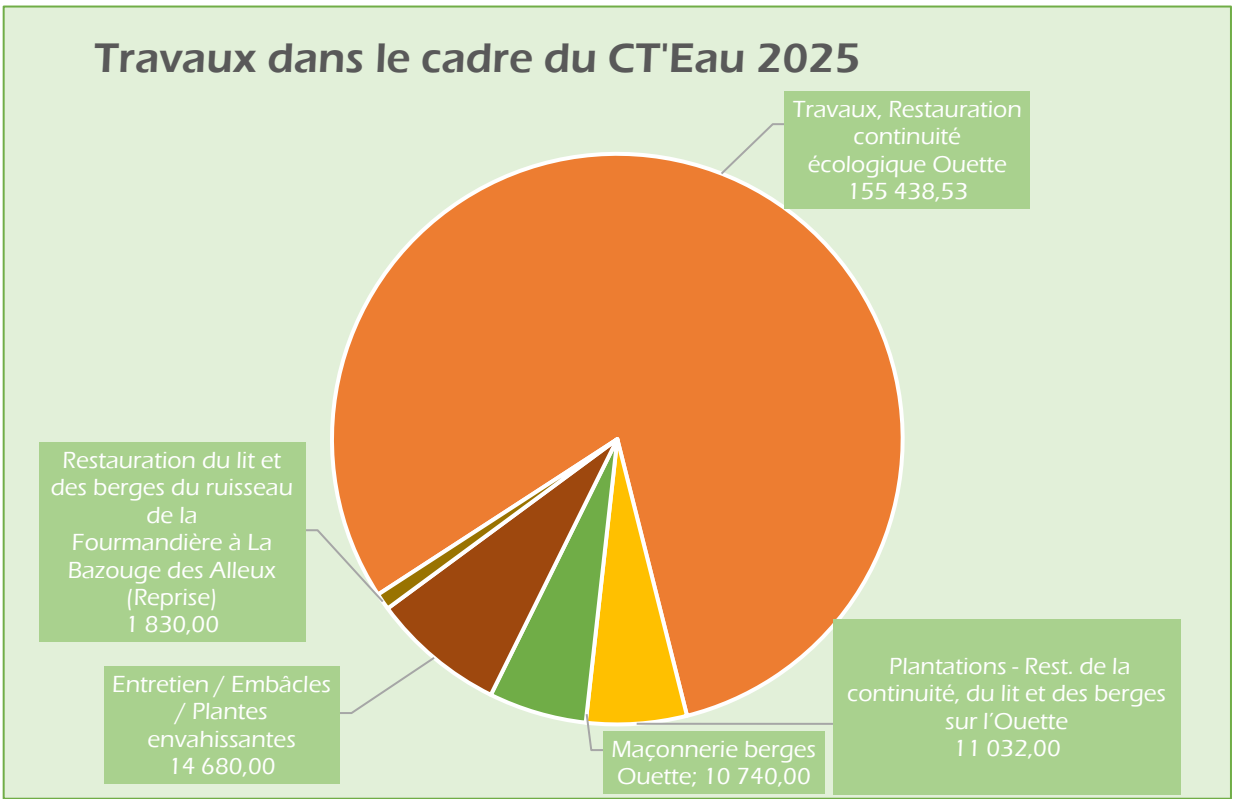

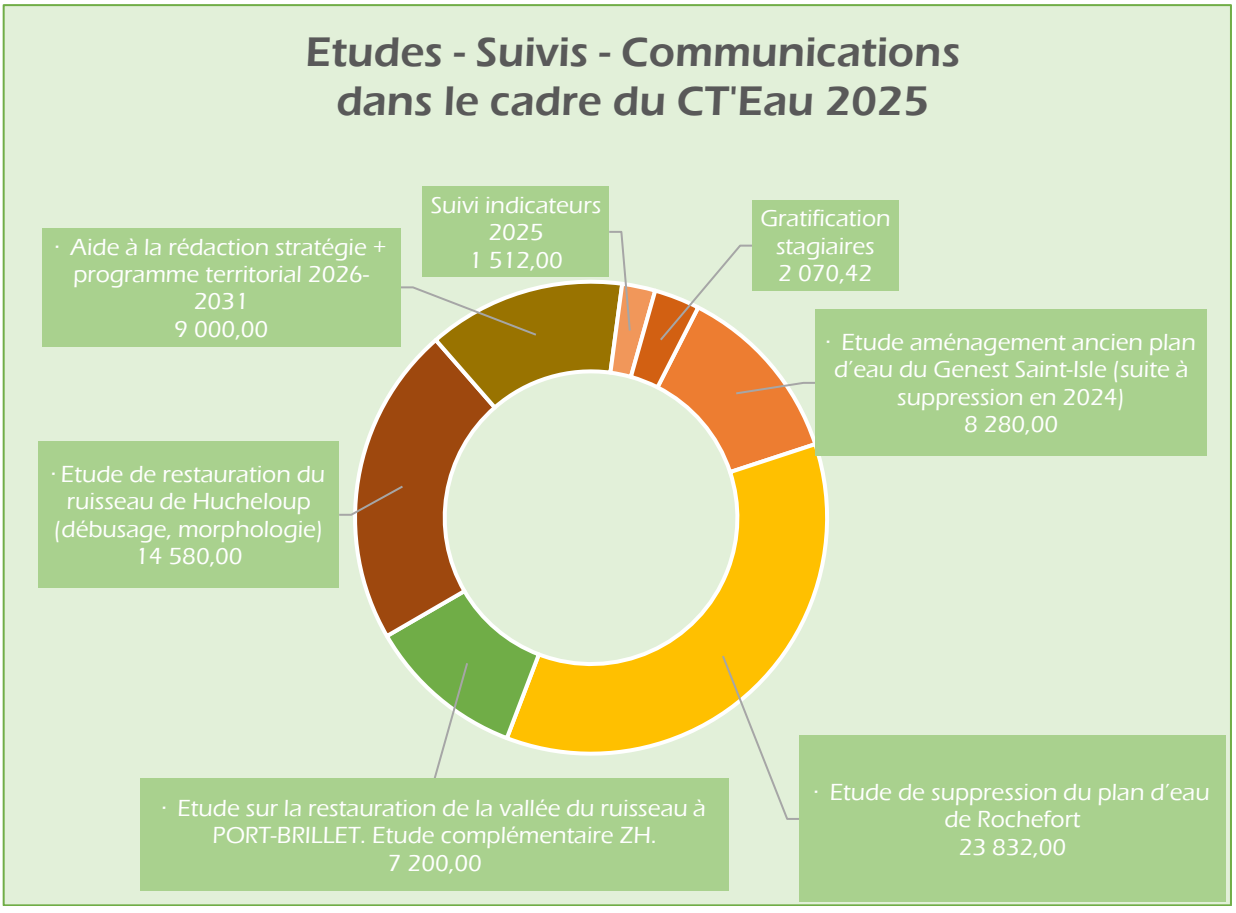

BILAN DES PRINCIPALES ACTIONS

Travaux

Restauration lit et berges



Ouette
PARNÉ SUR ROC



Ruisseau de la Fourmandière
LA BAZOUGE DES ALLEUX

Le bilan de l'année 2025 s'établit comme suit :

Opérations	Détails de l'opération	Montant réel TTC	Subventions
ETUDES SUIVIS	• Etude aménagement ancien plan d'eau du Genest Saint-Isle (suite à suppression en 2024)	8 280 €	*AELB = 32 202.00* *CD 53 = 12 864.80* *Région = 6 440.00*
	• Etude de suppression du plan d'eau de Rochefort	23 832 €	
	• Etude sur la restauration de la vallée du ruisseau à PORT-BRILLET. Etude complémentaire ZH.	7 200 €	
	• Etude de restauration du ruisseau de Hucheloup (débusage, morphologie)	14 580 €	
	• Aide à la rédaction stratégie + programme territorial 2026-2031	9 000 €	
	• Suivi des indicateurs……	1 512 €	

Opérations	Détails de l'opération	Montant réel TTC	Subventions
CONTINUITE ECOLOGIQUE + RESTAURATION LIT ET BERGES	• *Lot 1-PARNE SUR ROC : Travaux de Restauration continuité écologique Ouette…(RAR)……..* • *Lot 2 : Lot 2-PARNE SUR ROC - Plantations - Rest. de la continuité, du lit et des berges sur l'Ouette..(RAR)……* • *Lot 3 : Travaux de Restauration continuité écologique Ouette maçonnerie……..* • *Lot 4 : Lot 4-Travaux sur ripisylve, plantations, plantes envahissantes, embâcles manuels (RAR)……..* • *Lot 5 : Lot 5-Restauration du lit et des berges du ruisseau de la Fourmandière à La Bazouge des Alleux (Reprise)……*	*155 438.53 €* *11 032 €* *10 740 €* *14 680 €* *1 830 €*	*AELB = 103 772.00* *CD 53 = 44 984.00* *Région = 20 754,00*
ANIMATION		181 846.94	*AELB (60%) 96 302.00*

LES ACTIONS HORS CT'EAU

Compétence Prévention des Inondations

Le syndicat JAVO poursuit la mise en œuvre d'un programme d'actions composé de 6 axes de travail et 12 actions. L'essentiel du budget est néanmoins absorbé par le coût des études d'inondabilité sollicitées par les communes du territoire. Le bilan des actions en matière de PI est présenté ci-après :

AXE	Action	Réalisations	Coût en € (TTC)
1. Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	1.1. Réaliser des études de détail sur le risque inondation	Étude d'inondabilité du bourg d'Ahuillé (phase AVP). Recherche de solutions Prestataire : ERIS Ingénierie	14 616 €
1. Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	1.1. Réaliser des études de détail sur le risque inondation	Étude sur le risque inondation au lieu-dit la Souchardière à LOUVERNE (Phase AVP). Prestataire : HYDROCONCEPT	7 272 €
1. Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	1.1. Réaliser des études de détail sur le risque inondation	Étude expérimentale de restauration d'un complexe bocager pour lutter contre le risque ruissellement au Genest Saint Isle Prestataire : ERIS. Dossier Loi sur l'Eau DIG Warsmann	5 400 €
1. Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	1.2 Installer des repères de crue 1.3 Sensibilisation du grand public	Pas d'intervention en 2025 Deux expertises sur lieu inondé (La Forge à HAMBERS, le Bourg à NEAU)	0
1. Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	1.3. Sensibilisation du grand public	Animation dans le cadre du mois du climat en octobre 2025 (visite guidée au Bourgneuf la Forêt)	0
1. Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	1.3 Sensibilisation du public	Sept rencontres avec des particuliers relatif au risque inondation sur leur propriété (EVRON, LA BRULATTE, LAVAL, NEAU, LOUVERNE, LE BOURGNEUF, CHANGE)	0
2. Surveillance, prévision des crues et inondation	2.1. Maintenir/renforcer l'utilisation des dispositifs publics de surveillance et prévision	Deux procédés vont être testés : - Un modèle de prévision entièrement numérique (BWI) - Une instrumentation de terrain visant à développer	0

4. Prise en compte du risque inondation dans l'aménagement et l'urbanisme	4.1. Conseiller les autorités compétentes pour l'intégration du risque inondation dans les décisions et documents d'urbanisme	Plusieurs rencontres sur le sujet avec LA et 3C	0
4. Prise en compte du risque inondation dans l'aménagement et l'urbanisme	4.2. Jouer un rôle consultatif sur les projets d'aménagement ayant un lien avec le risque inondation Conseiller les autorités compétentes pour l'intégration du risque inondation dans les décisions et documents d'urbanisme	Projet de contournement de Montsûrs avec commune de Montsûrs et CD53	0
5. Réduction de la vulnérabilité	Engager une discussion sur la compétence bocage, et définir un plan d'action « bocage »	Plusieurs réunions avec LA sur le sujet (Cotech, COPIL) Réalisation d'un diagnostic bocager sur territoire JAVO et plan d'actions (aboutissement à un PTI en 2026 et un programme 2026-2028)	13 562,70 €
Total des actions			**40 850,70 €**

Barrage de la Forge à Port-Brillet

Le barrage de Port-Brillet est classé C par arrêté préfectoral au titre des ouvrages hydrauliques à surveiller pour des raisons de sécurité du fait de sa hauteur de digue (6.8m), son volume stocké (1 000 000 m3) et la présence d'habitations au droit de la digue.

Etudes et travaux :

Pour l'année 2025, les résultats de deux études, conduites sur l'année 2024, ont été présentées aux partenaires de la convention (CD 53, Laval Agglomération et commune de Port-Brillet) :

- Etude de condamnation du canal usinier en phase AVP et PRO (5 070 € TTC)
- Etude de confortement du parement aval en phase AVP (16 476 € TTC)

La solution unique de condamnation du canal usinier a été validée par Laval Agglo (propriétaire de l'ouvrage). Les travaux sur cette partie ne sont pas prioritaires et intègreront une stratégie pluriannuelle de travaux. La solution maximaliste a été retenue par les élus de Laval Agglo pour le confortement du parement aval du barrage du plan d'eau de la Forge. La phase PRO sera engagée en 2026 sur cette position et devra intégrer le plan guide lié à la réhabilitation de l'ancienne usine de PEBECO.

Certaines interventions de réhabilitation du site de PEBECO ont accentué des pathologies sur une partie du parement aval du barrage du plan d'eau. Des travaux d'urgences ont été demandés par le syndicat et suivis lors des phases travaux. De nouvelles pathologies de même nature apparaissent pour des raisons d'infiltration par les toits. Il est décidé de démarrer un diagnostic sur ce point pour 2026.

Suivis administratifs :

À la suite de changements de propriétés et de propriétaires de différentes parties du barrage, un nouvel arrêté préfectoral modificatif a conduit à la rédaction d'une nouvelle convention. Dans ce cadre, le syndicat JAVO a augmenté sa prestation forfaitaire annuelle de suivi administre en passant de 4500 € TTC à 7 500 € TTC. La charge des études, travaux et suivis administratifs est présentée dans le tableau suivant.

Nature des prestations			Commune PORT-BRILLET	Conseil Départemental	JAVO	LAVAL AGGLOMERATION
Assistance à maîtrise d'œuvre	Travaux et entretien	Etudes				
Prestation JAVO	-	-	33%	33%	0%	33%
-	Parement amont	-	100%	0%	0%	0%
-	-	Parement amont	25%	25%	25%	25%
-	Cheminement piétons et dépendances	-	100% (entretien)	100% (travaux)	0%	0%
-	-	Cheminement piétons et dépendances	25%	25%	25%	25%
-	Chaussée RD 576	-	0%	100%	0%	0%
-	-	Chaussée RD	25%	25%	25%	25%
-	Ouvrage d'art	-	0%	100%	0%	0%
-	-	Ouvrage d'art	25%	25%	25%	25%
-	Emprise ex voie ferrée	-	100%	0%	0%	0%
-	-	Emprise ex voie ferrée	25%	25%	25%	25%
-	Parement aval	-	0%	0%	0%	100%
-	-	Parement aval	25%	25%	25%	25%
-	Clapet	-	0%	0%	0%	100%
-	-	Clapet	25%	25%	25%	25%
-	Canal usinier	-	0%	0%	0%	100%
-	-	Canal usinier	25%	25%	25%	25%

Dans le cadre de sa participation financière aux différentes études, le syndicat JAVO bénéficie d'une contribution annuelle exceptionnelle de 12 000 € par Laval Agglomération.

♘ *Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP) : Etude sur la vallée de la Morinière*

La SNAP, adoptée en janvier 2021, a pour objectif une stratégie de création d'aires protégées avec l'ambition de protéger 30% du territoire national à l'horizon 2030, dont 10% du territoire national sous protection forte.

Dans ce cadre, le syndicat a engagé sur 2 années (2024-2025) des études sur la vallée de la Morinière située entre Changé, Saint Germain Le Fouilloux et Saint Jean Sur Mayenne. Les études ont été réalisées sur une surface de 145 ha avec pour objectifs de remettre à jour la Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) déjà existant et d'améliorer les connaissances sur le patrimoine biologique et fonctionnelle de la vallée. Enfin, en fonction des enjeux, l'objectif final est de permettre une protection partielle ou totale du site.

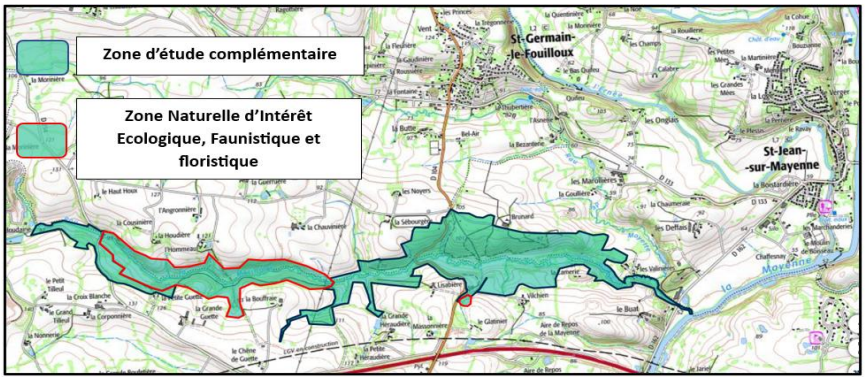

Les études réalisées sur site sont diverses :

2024	2025
- Flore vasculaire ; - Cartographie des habitats ; - Amphibiens ; - Insectes saproxyliques ; - Odonates ; - Mammifères semi-aquatiques ; - Suivi bivalves ; - Suivi spécifique Chiroptères : • Recherche des sites de repos diurne et d'hibernation • Capture et radiopistage des espèces forestières • Ecoutes passives et actives	- Flore patrimoniale ; - Etudes des zones tourbeuses ; - Caractérisation des trames - Oiseaux forestiers ; - Reptiles ; - Chiroptère en hibernation ; - Etudes spécifiques (ADNe) : • Musaraigne aquatique et campagnol amphibie • Bivalves

L'accompagnement à maitrise d'ouvrage et les études ont été réalisées par Mayenne Nature Environnement pour un montant global de 83 000 € avec un montant prévisionnel maximum d'aide du Fond Vert de 63 332 €.

Une étude complémentaire a été réalisée concernant l'impact des collisions routières sur les deux routes départementales traversant la vallée de la Morinière pour un montant de 4 425 € (2025-2026) et un accompagnement technique pour la mise en place de passage amphibiens sous voirie pour un montant de 1 250 € en vue de réaliser des travaux à l'été 2026. Ces deux prestations ont été réalisées par MNE. Enfin, le syndicat a réalisé en régie, en 2025, une étude comparative des techniques de suivi de la musaraigne aquatique et du campagnol amphibie par différentes techniques.

Compétence Bocage

Diagnostic bocager du territoire du JAVO

Cette mission est confiée à Lucas Letessier, apprenti en M2, au sein du Syndicat JAVO.

Rappel de la méthodologie de constitution du diagnostic bocager

Le diagnostic s'inspire du « Protocole opérationnel de diagnostic parcellaire – CATER Normandie ». Les paramètres, critères, coefficients et exploitations des résultats présentés ont été adaptés pour répondre aux objectifs fixés par le diagnostic.

La collecte des données liées aux paramètres est effectuée exclusivement par logiciel SIG (QGIS 3.38) et est effectuée à partir de la table attributaire d'une couche shapefile Registre Parcellaire Graphique (RPG) découpé à l'échelle du territoire diagnostiqué. Le RPG adapté (RPG_DIAG) au territoire d'étude comporte 14 624 parcelles à inventorier sur Laval Agglo. Le RPG n'intégrant que les parcelles déclarées à la PAC par les exploitants, des parcelles agricoles non reliés à une exploitation devront être intégrée au RPG_DIAG (ajout d'une entité). Les données des paramètres (cf. 4- Paramètres) sont collectées au sein de la table attributaire de la couche RPG_DIAG, informant déjà la valeur deux critères (OCC_SOL/SURF_PARC).

Chaque valeur de critères est liée à un coefficient (COEFF) prédéfini (cf. tableau 2 et 3).

Chaque parcelle sera diagnostiquée de la manière suivante :

- Sélection de la parcelle à partir de la couche RPG_DIAG
- Identifier les valeurs de critères à partir de la couche créée à partir des ressources cartographiques définis en partie 4- Ressources cartographiques
- Renseigner les COEFF des paramètres dans la table attributaire de la couche RPG_DIAG

L'exploitation des données collectées est réalisée sur un tableur Excel à partir d'un export de la table attributaire du RPG adaptée au format Tableur Open Document (ODS). Les résultats du travail d'exploitation des données sur tableur Excel (ODS) sont renvoyés sur SIG, une jointure entre le document ODS et la table attributaire du RPG adaptée.

Les ressources mobilisées pour réaliser ce diagnostic sont exposées dans le tableau ci-dessous.

Ressources	Moyens mobilisés
Matériels	Poste informatique adaptée à l'usage d'outil SIG.
Bibliographiques	Gouineau, CATER. (2015). *Prise en compte des transferts par ruissellement érosif*. Gouineau, CATER. (2020). *Bon état des cours d'eau en Normandie occidentale Prise en compte des transferts par ruissellement érosif*.
Sitographiques	https://geoservices.ign.fr https://www.data.gouv.fr

1- Ressource cartographique

Le diagnostic mobilise plusieurs ressources de Systèmes d'Informations Géographiques (SIG). L'analyse de ses ressources est faite sur le logiciel QGIS 3.38. La liste des données mobilisées est présentée ci-dessous :

- **BDORTHO 20 cm (WMTS – ortho) :** Fond principal utilisé lors du diagnostic. Il apporte des informations sur l'occupation du sol, le sens de travail du sol, la longueur de la pente (calcul spécifique avec QGIS 3.38), le positionnement de l'entrée de champ, la nature de la parcelle en aval, la cohérence et la continuité bocagère, la maturité de la haie et les arbres isolés. L'orthophoto est utilisé sous forme WMTS (Web Map Tile Service), permettant d'avoir une définition ajustée à l'échelle de travail.

- **Plan IGN V2 (WMTS – cartes) :** Fond de carte IGN utilisé en parallèles de l'orthophoto pour avoir des informations sur les réseaux routiers, l'occupation du sol, etc. Le plan IGN V2 est utilisé sous forme WMTS.

- **Tronçons Hydrographiques et Surfaces Élémentaires (BDTOPO_2024) :** Entités vectorisées utilisées à l'échelle communale. Ces entités sont utilisées pour définir la proximité de la parcelle au réseau hydrographique et la présence de mare aux abords de la parcelle. Les couches de la BDTOPO_2024 sont découpées à l'échelle de chaque commune (60 communes) pour faciliter l'utilisation des entités.

- **Cadastres, Communes, EPCI et Département (ADMIN-EXPRESS_2024) :** Entités administratives vectorisées utilisés pour découper les données utilisées à l'échelle de la zone d'étude.

- **Pentes (RGALTI_2023) :** Entités altimétriques rastérisées à l'échelle communales pour définir les pentes moyennes des parcelles diagnostiqués. La RGEALTI_2024 bruts ne permettent pas d'apprécier les pentes. Une analyse des données raster vers des données de pentes, puis une conversion vers des données vectorisés pour faciliter la mise en page et l'outil « statistiques de zones ».

- **Registres parcellaires (RPG_2023) :** Entités vectorisées et découpées dont la table attributaire initiale est modifiée pour servir de base de travail. Le RPG est aussi utilisé pour définir la surface et l'occupation du sol des parcelles.

- **Haie (BDHAIE_2024) :** Entités vectorisées et découpées. La BDHAIE est utilisée majoritairement pour les champs relatifs aux paramètres bocagers. Ce jeu de données vient en complément à l'orthophoto au vu des dynamiques de dégradation des linéaires de haies.

2- Paramètres

Les paramètres permettent d'apprécier une note à l'échelle de la parcelle (total 0 à 39). Ils sont définis comme tel :

- Champs relatifs aux paramètres hydrologiques (qualité, quantité)
- Champs relatifs aux paramètres bocagers (biodiversité)

2 .1- Champs relatifs aux paramètres hydrologiques

(1) Occupation du sol (CODE_GROUP) : Renseigner l'occupation du sol indiqué sur la dernière version du Registre Parcellaire Graphique (RPG_2024). Le RPG renseigne à la fois le CODE_CULTURE (76 valeurs) et le CODE_GROUPE (21 valeurs). Les coefficients à renseigner se basent sur le CODE_GROUPE, qui définit les classes de culture, par exemple :

- 3 → Orge (orge d'hiver, orge de printemps)
- 4 → Céréale divers (avoine d'hiver et de printemps, blé dur, épeautre, seigle…)
- 20 → Arbres fruitiers (cerise bigarreau, prune, poire williams, verger)

(2) Sens de travail du sol (SENS_SOL) : Renseigner le sens de travail du sol lorsqu'il est présent. 3 sens de travail peuvent être renseignés (perpendiculaire, oblique, parallèle), chacune avec un coefficient différent. La définition de ce sens de travail se fait par photo-interprétation de l'orthophoto la plus récente de l'IGN (2022-2023).
(3) Pente moyenne de la parcelle (%_PENTE) : Renseigner la pente moyenne présente sur la parcelle diagnostiquée. La valeur est renseignée à partir de l'outil « statistiques de zones » en interrogeant la couche RGEALTI_2023 adaptées sur laquelle les pentes ont été préalablement calculées.
(4) Longueur de pente (L_PENTE) : Renseigner la longueur maximale de la pente, c'est-à-dire la longueur correspondant à la pente la plus contributrice aux flux sur la parcelle. Cette valeur est évaluée avec l'outil « mesurer une longueur » à partir de l'orthophoto la plus récente de l'IGN (2022-2023).
(5) Connexion à la voirie (CONNEC_VOIRIE) : Renseigner le positionnement de la connexion entre le champ et la voirie dans la pente, à partir de la RGEALTI_2023. Ce paramètre permet de prendre en compte la connectivité entre les fossés de voierie et le réseau hydrographique. La définition de la connexion passe par la définition de l'emplacement de l'entrée de champ, déterminée par photo interprétation de l'orthophoto la plus récente de l'IGN (2022-2023).
(6) Présence et orientation d'une rupture de pente (RUP_PENTE) : Renseigner la présence d'un obstacle physique faisant office de rupture de pente (Infrastructure Agro-Écologique). En cas de présence d'une rupture de pente, son positionnement sera renseigné. Cette valeur est évaluée par photo interprétation de l'orthophoto la plus récente de l'IGN (2022-2023).
(7) Parcelle aval (PARC_AVAL) : Renseigner l'occupation du sol de la parcelle en aval de celle diagnostiquée. Contrairement au critère CODE_GROUP, ce champ ne dispose que de 6 valeurs (boisement, prairie, culture, autre, cours d'eau, zone humide) et ne prend pas en compte le CODE_GROUPE du RPG.
(8) Proximité au réseau hydrographique (PROXI_HYDRO) : Renseigner la proximité de la parcelle au réseau hydrographique. En cas de connexion de la parcelle au réseau hydrographique, il faudra renseigner si elle est de nature direct ou indirecte. Cette valeur est évaluée à partir de la BDTOPO_2024 (Tronçons Hydrographiques) adaptés à la zone de diagnostic, par photo interprétation de l'orthophoto et à partir du RPG_2023 adaptées.

○ *2 .1.1 - Métadonnées relatives aux critères hydrologiques évalués*

Le tableau ci-dessous présente les coefficients relatifs aux critères hydrologiques présentés précédemment. Ces coefficients sont normalisés à l'ensemble des parcelles concernées par le diagnostic.

Critères / Coefficient	(1) CODE_GROUP	COEFF	(2) SENS_SOL	COEFF	(3) %_PENTE	COEFF	(4) L_PENTE	COEFF
Valeurs	11/16/17/18/19/20/22/28	0	Absence	0	0%	0	Absence de pente	0
	1/3/4/5/7/8/9/15/30	2	Perpendiculaire	1	< 2%	1	< 50 m	1
	2/6/24/25	3	Oblique	2	2% - 5%	2	50 - 150 m	2
			Parralèle	3	> 5%	3	> 150 m	3

Critères / Coefficient	(5) CONNEC_VOIRIE	COEFF	(6) RUP_PENTE	COEFF	(7) PARC_AVAL	COEFF	(8) PROXI_HYDRO	COEFF
Valeurs	Absente	0	Perpendiculaire	0	Boisement	0	Non connecté	0
	Haut de pente	1	Oblique	2	Prairie	1	Connexion indirecte	2
	Médian	2	Parallèle	3	Culture	2	Connecté	3
	Pied de pente	3	Absent	3	Autre	2		
					Cours d'eau	3		
					Zone humide	3		

2 .2- Champs relatifs aux paramètres bocagers

(9) Taille de la parcelle (SURF_PARC) : Renseigner la taille de la parcelle, à partir du RPG_2024 adaptées à la zone de diagnostic. La taille renseignée en hectare dans la table attributaire du RPG sera mis en lien avec le coefficient correspondant.
(10) Connexion des haies (CONNEX_HAIE) : Renseigner la cohérence bocagère de la parcelle diagnostiqués et à ses abords. Cette valeur permet d'apprécier la qualité du complexe bocager aux abords de la parcelle. La cohérence est déterminée à partir de l'interprétation de la BDHAIE_2024 de l'IGN et par photo interprétation de l'orthophoto de l'IGN la plus récente (2022-2023).

(11) Continuité bocagère (CONTI_BOC) : Renseigner la continuité bocagère des haies présente sur la parcelle diagnostiquée. Cette valeur est déterminée à partir de la BDHAIE_2024 et par photo interprétation de l'orthophoto. La définition de cette continuité est déterminée à partir de la présence de brèches présente sur le linéaire de haies des parcelles.
(12) Haie complexe (HAIE_COMPLEX) : Renseigner la proportion de haie complexe et en bon état de conservation au sein de la parcelle diagnostiquée. Le peuplement, l'âge et la présence d'une stratification complète sont les critères pris en compte. Cette valeur est déterminée à partir de la photo interprétation de l'orthophoto la plus récente de l'IGN (2022-2023).
(13) Mare à proximité (PROXI_MARE) : Renseigner la présence ou absence de mare (surface <1000 m²) à proximité direct de la parcelle diagnostiquées. Cette valeur est déterminée à partir de la BDTOPO_2024 (Surfaces Elémentaires), en indiquant la présence d'une masse d'eau stagnante aux abords de la parcelle.
(14) Prairie (PRAIRIE) : Renseigner si la parcelle diagnostiquée est composée d'une culture fourragère non céréalière et/ou légumineuse. Cette valeur est renseignée à partir du RPG_2023 adaptés.
(15) Arbre isolé (ARBRE_I) : Renseigner la présence de grands ligneux hors d'alignement au sein de la parcelle diagnostiqués. Cette valeur est renseignée par photo interprétation de l'orthophoto la plus récente de l'IGN (2022-2023).

- *2 .2.1 - Métadonnées relatives aux critères bocagers évalués*

Le tableau ci-dessous présente les coefficients relatifs aux critères bocagers présentés précédemment. Ces coefficients sont normalisés à l'ensemble des parcelles concernées par le diagnostic.

3- Exploitation des résultats

Critères / Coefficient	(9) SURF_PARC	COEFF	(10) CONNEC_BOC	COEFF	(11) CONTI_HAIE	COEFF	(12) HAIE_COMPLEX	COEFF
Valeurs	< 2 ha	0	Présent	0	Continu	0	100%	0
	2 - 5 ha	1	Semi-présent	1	Une brêche (</= 5m)	1	50-100%	1
	5 - 8 ha	2	Emergeant	2	Discontinu	2	< 50%	2
	> 8 ha	3	Absent	3	Absence de haie	3	Absence	3

Critères / Coefficient	(13) PROXI_MARE	COEFF	(14) PRAIRE	COEFF	(15) ARBRE_I	COEFF
Valeurs	Présence	0	Présence	0	Présence	0
	Absence	1	Absence	1	Absence	1

Les résultats des données collectés durant le diagnostic seront exploités à l'échelle communales (60 communes) et prendront la forme d'une :

- *Représentation numérique des parcelles diagnostiquées*

Cette exploitation des résultats permet de préparer le fichier de calcul « MEP.ods » ; qui sera utilisé dans la seconde étape d'exploitation (graphique). L'exploitation numérique pourra indiquer plusieurs notes, la note totale de tous les coefficients additionnés ou une note critérielle en fonction des critères et/ou des enjeux ciblés.

- *Représentation cartographique (graphique) communale des parcelles diagnostiquées*

Cette exploitation des résultats se basera sur l'exploitation numérique réalisée précédemment. La mise en page thématique se basera sur la table attributaire de la couche « RPG_DIAG » jointe avec fichier de calcul « MEP.ods ».

Dans les deux cas d'exploitation, plusieurs approches seront réalisées :

- Note critérielle

Note prenant en compte un critère unique, parmi les 15 paramètres relevés.

- Note érosion

Note prenant en compte CODE_GROUP/SENS_SOL/%_PENTE/L_PENTE/CONNEC_VOIRIE/RUP_PENTE/PARC_AVAL.

- Note bocage

Note prenant en compte SURF_PARC/CONNEC_BOC/CONTI_BOC/ARBRE_I/PROXI_MARE/HAIE_MAT/PRAIRIE.

- Note vulnérabilité cours d'eau

Note prenant en compte RUP_PENTE/PARC_AVAL/PROXI_HYDRO

- Note totale

Note prenant en compte un critère unique, parmi les 15 paramètres relevés.

Bilan général

Le diagnostic bocager, par exemple sur Laval Agglo, porte sur l'évaluation du bocage et du risque de ruissellement de 14 624 parcelles agricoles.

Le bilan général est le suivant (détails tableaux ci-dessous) :

Risque d’érosion : **43,6** % des parcelles sont en état médiocre et mauvais
Vulnérabilité des milieux aquatiques : **65,2** % des parcelles sont à risque (médiocre et mauvais)
Etat du bocage : **55,6** % des parcelles présentent un bocage dégradé (médiocre et mauvais)

Projet Territorial Intégré
Bocage JAVO&LavalAgglo



Légende :

Limite de l'Aire d'Alimentation de Captage
AAC de Bon Enfant, 53940 AHUILLE

- Espace de Surveillance Obligatoire
- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapprochée Zone de Captage
- Périmètre de Protection Rapprochée Zone de Sécurité

Parcelles agricoles diagnostiquées (RPG)
Étude JAVO - 2025

- Parcelles non-dégradées
- Parcelles dégradées

Projets de plantations

- Haies manquantes à restaurer Étude JAVO - 2025

Entitées écologiques

- Réseaux hydrographiques
- Haies bocagères BDHaie_2025

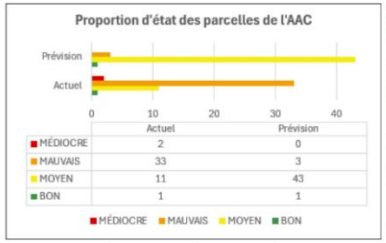

	Actuel	Prévision
MÉDIOCRE	2	0
MAUVAIS	33	3
MOYEN	11	43
BON	1	1

Densité de haie	
Densité actuel (m/ha)	17,3
Densité prévision (m/ha)	111,5

JAVO, 2025
ADMINEXPRESS©IGN
BDORTHO©IGN
CE©DDT53
BDHAIE©IGN
AAC©LAVALAGGLOMERATION
RPG_2024©IGN

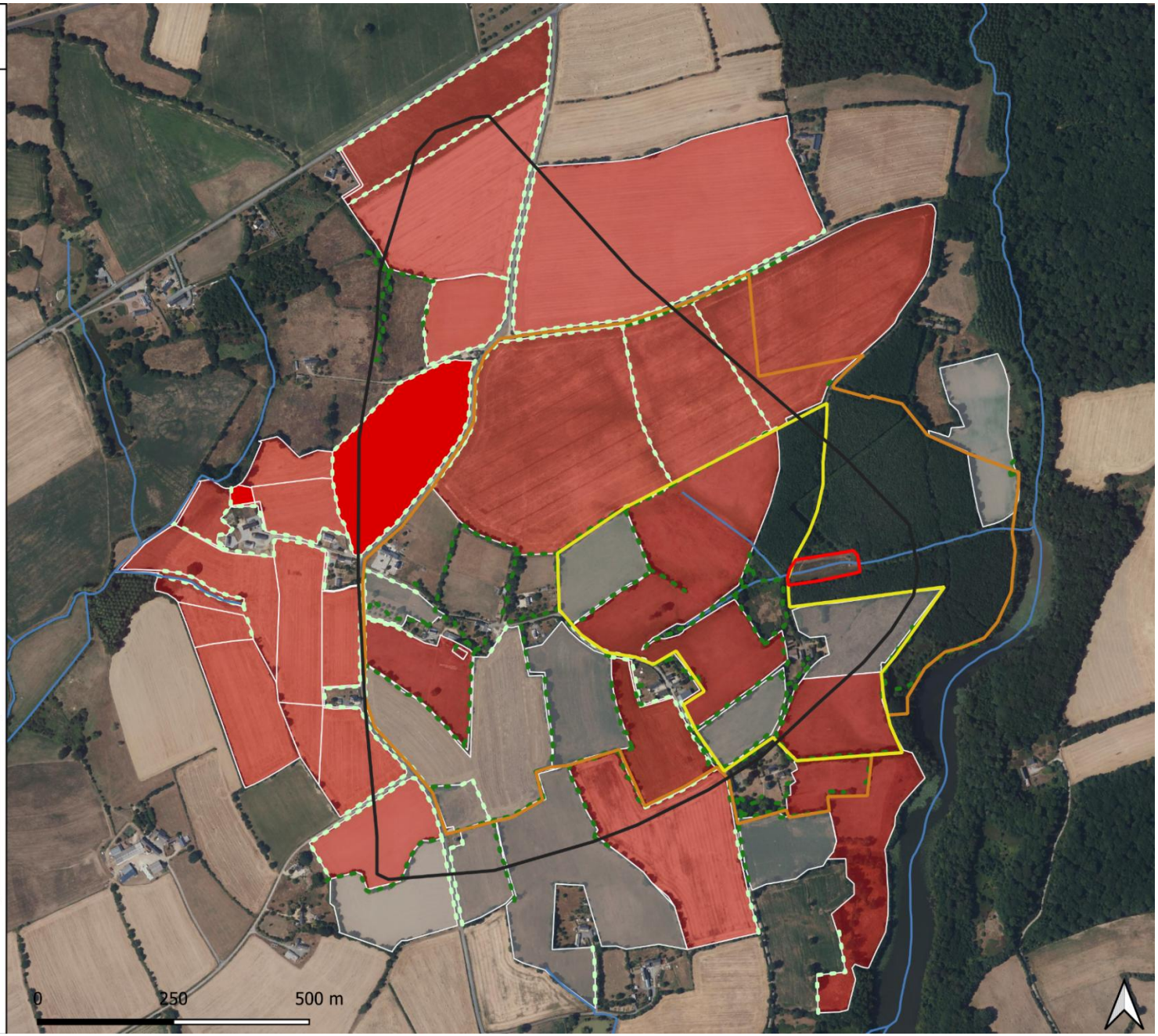

Projet Territorial Intégré
Bocage JAVO&LavalAgglo



Légende :

Limite de l'Aire d'Alimentation de Captage
AAC de MONTROUX, 53210 Argentré

- Espace de Surveillance Obligatoire
- Espace de Surveillance Utile
- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapprochée Zone de Sécurité
- Périmètre de Protection Rapprochée Zone de Captage

Parcelles agricoles diagnostiquées (RPG)
Étude JAVO - 2025

- Parcelles non-dégradées
- Parcelles dégradées

Projets de plantations

- Haies manquantes à restaurer Étude JAVO - 2025

Entitées écologiques

- Réseaux hydrographiques
- Haies bocagères BDHaie_2025

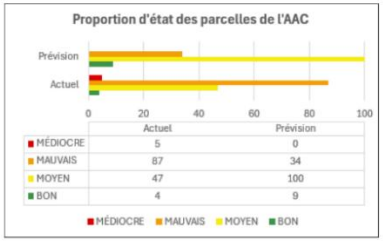

Densité de haie	
Densité actuel (m/ha)	63,2
Densité prévision (m/ha)	119,0

JAVO, 2025
ADMINEXPRESS©IGN
BDORTHO©IGN
CR©DDT53
BDHAIE©IGN
AAC©LAVALAGGLOMERATION
RPG_2024©IGN

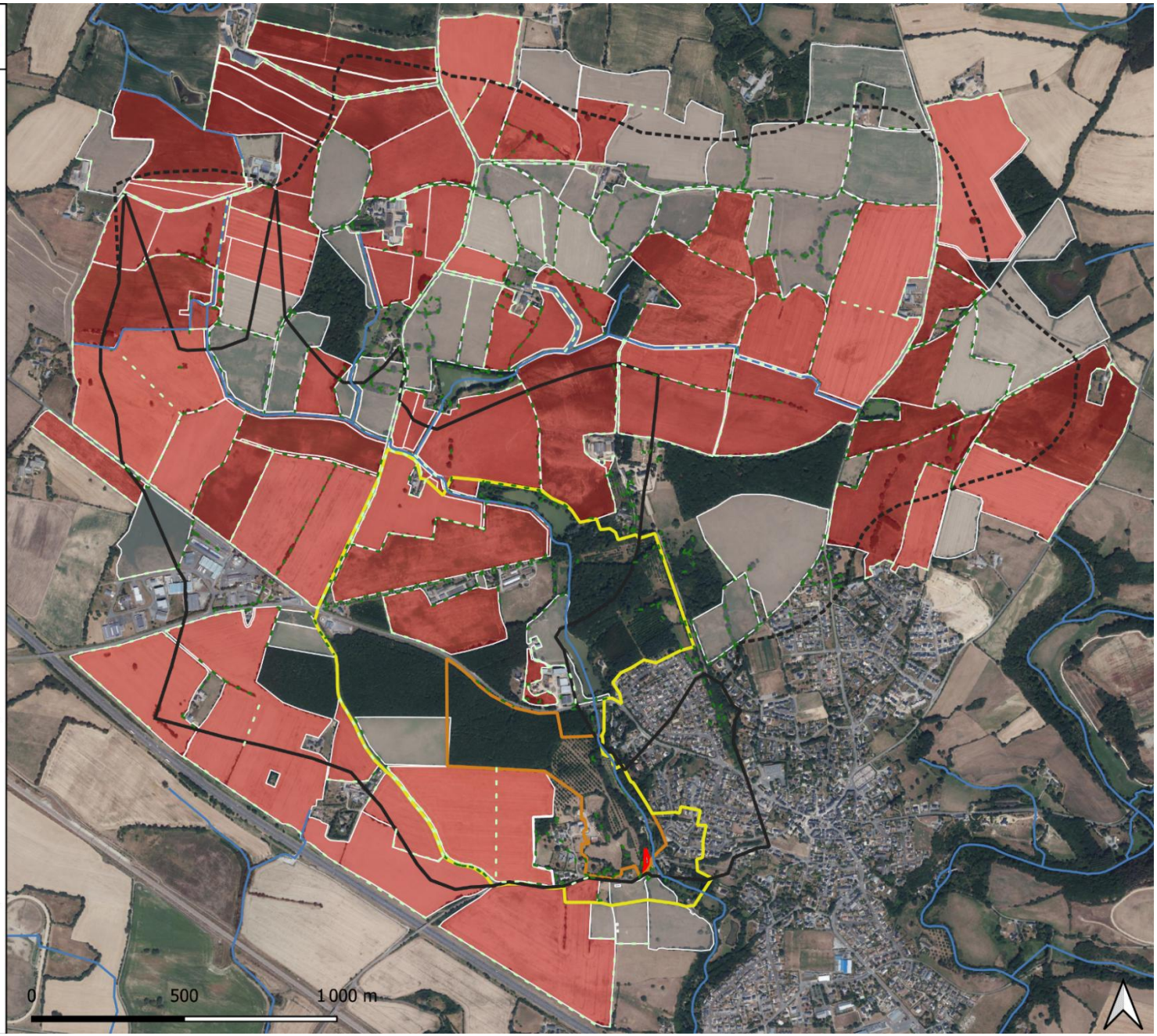

Projet Territorial Intégré
Bocage JAVO&LavalAgglo



Légende :

Limite de l'Aire d'Alimentation de Captage
AAC de Thionnière, 53320 Loiron-Ruillé

- Espace de Surveillance Obligatoire
- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapprochée Zone de Captage
- Périmètre de Protection Rapprochée Zone de Sécurité

Parcelles agricoles diagnostiquées (RPG)
Étude JAVO - 2025

- Parcelles non-dégradées
- Parcelles dégradées

Projets de plantations

- Haies manquantes à restaurer Étude JAVO - 2025

Entitées écologiques

- Réseaux hydrographiques
- Haies bocagères BDHaie_2025

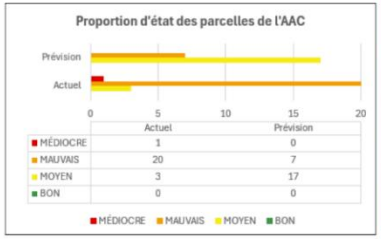

Densité de haie	
Densité actuel (m/ha)	17,3
Densité prévision (m/ha)	111,5

JAVO, 2025
ADMINEXPRESSE©IGN
BDORTHO©IGN
CE©DDT53
BDHAIE©IGN
AAC©LAVALAGGLOMERATION
RPG_2024©IGN



Les **priorités d'intervention** envisagées d'intervention se déclinent de la façon suivante (carte ci-dessous) :

- Les aires d'alimentation de captage sur le territoire de Laval Agglo sur lesquelles le syndicat JAVO exerce la mission de protection de la ressource en eau : Bon Enfant à Ahuillé, la Thyonnière à Loiron-Ruillé, Montroux à Argentré et La Forge à Port-Brillet.
- Les sites expérimentaux de Mayneuf au Genest Saint Isle et La Croix de l'Epine à Saint Ouen des Toits[1] ;
- Les zones inondables et de ruissellement identifiées au risque Q100 dans le cadre de l'étude d'inondabilité générale du JAVO en 2023 ;
- Les parcelles à risque élevé et fort de transfert et d'érosion de sols telles que définies dans le diagnostic bocager (classées dégradées dans le diagnostic du JAVO).

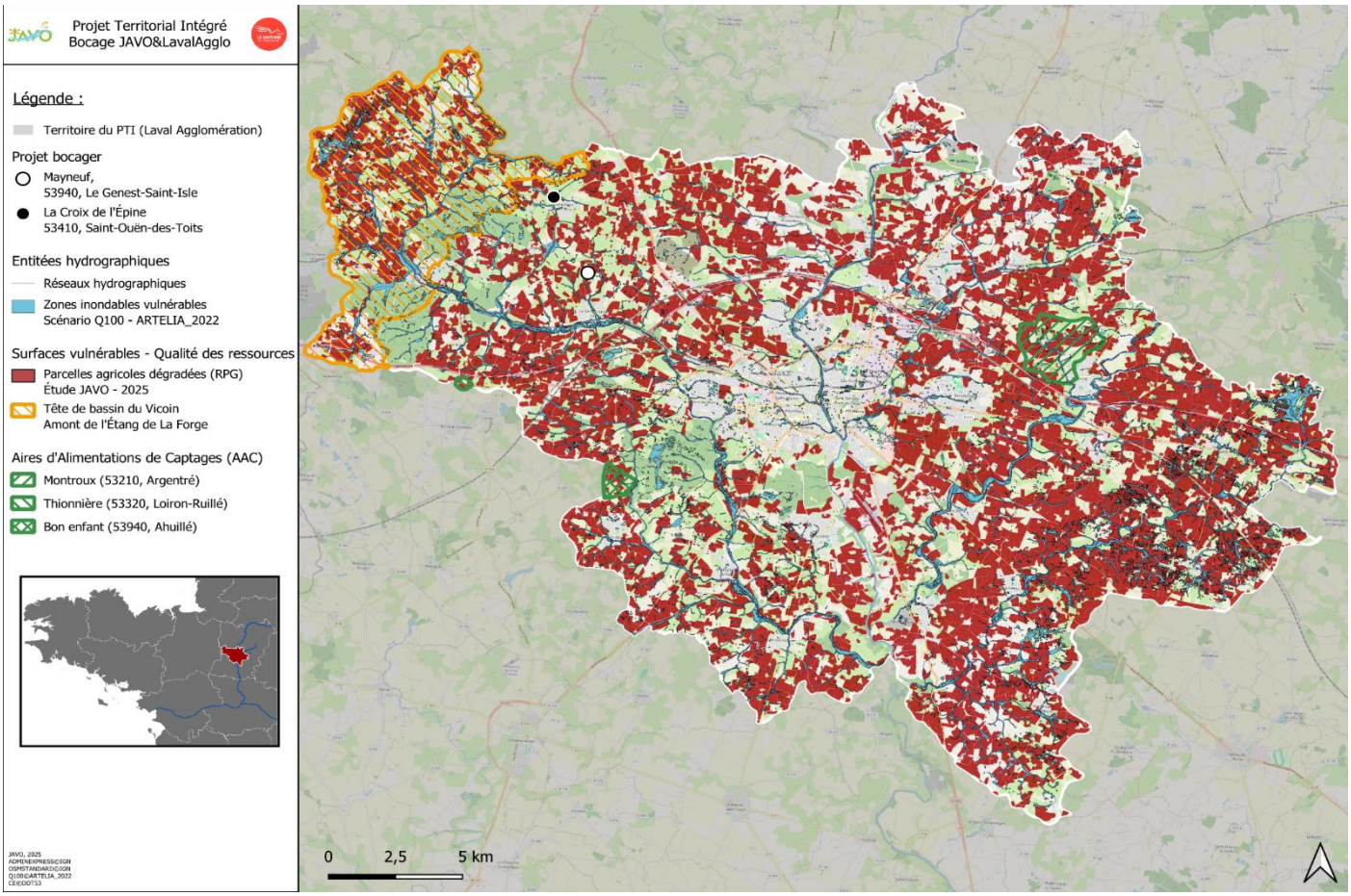

CARTE 4 : LOCALISATION DES PRIORITES D'ACTION DU JAVO SUR LE TERRITOIRE DE LAVAL AGGLO

Au total, en combinant les trois facteurs **60,3** % des parcelles présentent un état mauvais et médiocre vis-à-vis du bocage et de ses fonctionnalités, soit un potentiel d'intervention à long terme de 8822 parcelles agricoles.

Cela représente un total en surface de 68 % (242 km²) de la SAU totale sur le territoire de Laval Agglo (386 km²).

Le diagnostic complet sera publié en cours d'année 2026 et servira de base à une proposition de plan d'actions avec des objectifs chiffrés de réalisation. Ce document sera la base de la DIG « bocage » que devra mettre en œuvre le JAVO pour réaliser son plan d'actions.

♘ *Compétence GEMA hors contrat*

- Suppression du plan d'eau des Lavandières – St Berthevin 24 064.80 € TTC
- Entretien embacles Vicoin 840,00 € TTC
- Renforcement berges et reprofilage rivière Genest St Isle 1 122.00 € TTC

SUIVI DES INDICATEURS BIOLOGIQUES

♘ *Suivi de la qualité des eaux*

V.1 . Résultats 2025 MONTSURS

En 2024, le suivi s'était porté sur l'évaluation de l'état écologique (I2M2 et IPR) de la Jouanne à Montsûrs avant les travaux de diversification de la Jouanne par ancrage de bois dans le lit du cours d'eau et création d'ilôts et de banquettes végétalisées. Une campagne similaire a été réalisée après les travaux réalisés en août 2025 et sera poursuivie en année N+3.

L'inventaire piscicole témoigne de la présence de 13 espèces de poissons et 2 espèces d'écrevisse. Comme en 2024, le peuplement piscicole reste dominé par des espèces d'eau calme avec, le gardon (35.4% du peuplement global), la bouvière (31.1%) et l'ablette (11.8%). Viennent ensuite une espèce d'accompagnement de la truite fario, le vairon (8.2%) et 2 cyprinidés d'eau vive, le goujon (4.6% avec 13 individus), et le chevesne (10 ind.). Les autres espèces inventoriées présentent de faibles effectifs. Il s'agit d'espèces d'eau calme (tanche, brème bordelière), d'espèces exotiques envahissantes (perche soleil, pseudorasbora, écrevisse américaine et écrevisse de Louisiane), et de deux espèces patrimoniales, l'anguille d'Europe (classée en danger critique d'extinction (CR) selon la nomenclature de l'UICN) et le brochet (classé vulnérable (« VU ») à l'échelle nationale). Comme en 2024, on déplore l'absence de plusieurs espèces théoriquement attendues sur ce type de cours d'eau, comme les espèces d'accompagnement de la truite fario que sont le chabot et la lamproie de planer, et plusieurs cyprinidés d'eau vive comme le spirlin, la vandoise et le barbeau. Cette année, ce sont à nouveau les métriques Nombre d'Espèces Lithophiles (NEL) et Nombre d'Espèces Rhéophiles qui impactent le plus l'indice car le NEL est déficitaire et le NER est nul en raison de l'absence des espèces citées précédemment. La Densité d'Individus Invertivores (DII) a également un score élevé, en raison d'une valeur trop basse (comme en 2024), à cause de l'absence de taxons représentants de cette métrique (chabot et spirlin) et du faible nombre de goujons.

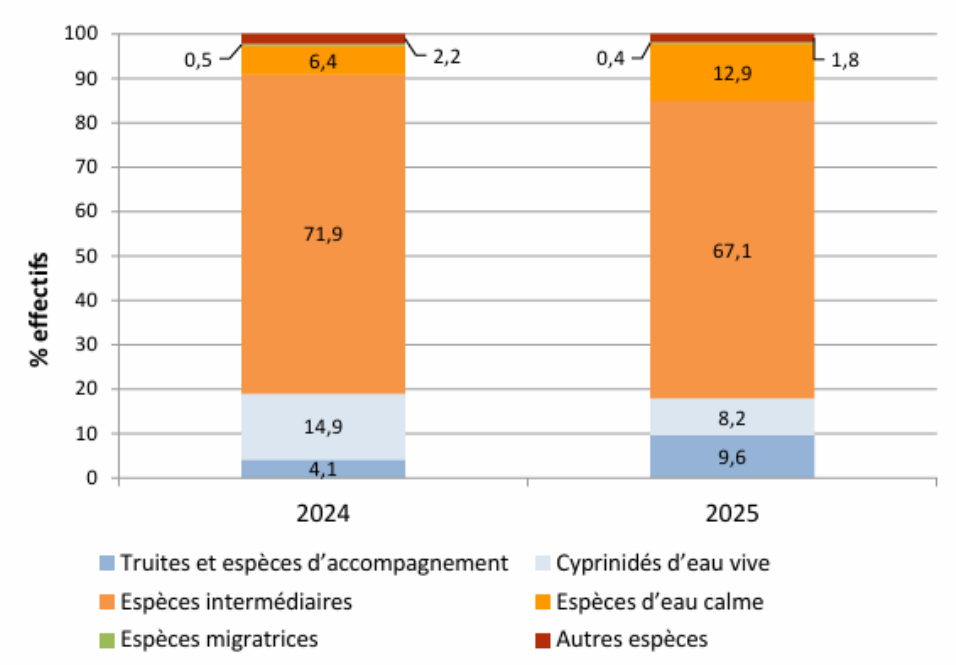

Figure 1 : Distribution des groupes fonctionnels en fonction des taxons inventoriées sur la Jouanne (IPR 2024 – 2025)

Actuellement, la station présente un état morphologique moins dégradé mais en cours d'ajustement. Malgré la réalisation de travaux de restauration hydro-morphologiques, par le Syndicat du JAVO, le peuplement piscicole en place reste altéré. La réponse piscicole est l'une des plus lentes de tous les compartiments biologiques. Les habitats sont en cours de stabilisation, mais la transition vers un peuplement piscicole nécessite un travail global sur l'ensemble du cours d'eau et sur les ouvrages hydrauliques impactant la continuité écologique et sédimentaire.

V.2 Suivi du Phytophtora alni

Non réalisé

V.3. Suivi de la Renouée du Japon

Aucune repousse n'a été recensée à ce jour sur le site test de PORT-BRILLET et de MONTSURS où a eu lieu l'intervention mécanique en 2016. On note cependant une dispersion (connue) en aval du site de MONTSURS, une intervention manuelle y a été réalisée en 2021 et aucune repousse en 2024 et en 2025.

Concernant les zones où l'intervention est manuelle, on note une diminution par trois des volumes récoltés en 2018, ce qui s'est maintenu à un niveau bas depuis 2021 à moins de 1 m3 de volume frais. L'année 2025 voit une régression de la plante sur quelques secteurs du Libaret (Vicoin), les volumes collectés passent sous les 1m3 en matière non sèche.

V.4. Suivi des invertébrés aquatiques suite à restauration morphologique

Ce suivi a été stoppé et ne sera activé qu'en 2030. En revanche, un recensement des invertébrés a été entrepris sur 3 ruisseaux où des actions de reméandrage ont été entrepris afin d'étudier la colonisation des secteurs restaurés par les invertébrés benthiques. Le suivi est prévu pour 3 années. Il concerne : le ruisseau de la zone verte à Evron, le ruisseau du Bois de la Ruelle au Bourgneuf la Forêt et le ruisseau de la Morinière ; tous les reméandrages ayant été conduits en 2024.

V.5. Suivi des populations de Loutre et de Castor d'Europe sur le territoire du JAVO

En raison des faibles niveaux d'eau aucune campagne systématique n'a été réalisée en 2025. Des suivis ponctuels sur les deux espèces ont cependant été réalisés à Brée (castor) et sur la partie aval des bassins de la Jouanne et du Vicoin qui ont permis d'identifier la présence à nouveau de la Loutre (photos + recueil d'épreintes).

V.6. Suivi de l'évaluation de la politique de restauration de la continuité par des passages faune vis-à-vis du risque de collision.

Ce suivi, prévu pour 3 ans, a démarré en janvier 2024. Il inclut le recensement et la surveillance (1 fois/mois) de la fréquentation de 27 ouvrages (ponts) à risque sur le territoire du Javo incluant 7 ouvrages équipés de passages faune avec caméra. Durant ces passages, les indices de présences et traces de marquages dans les emprises directes des ouvrages sont relevés. Ce suivi permet d'aménager plus finement les futurs dispositifs de passages faunes. Un étudiant sera chargé en 2026 d'analyser les données de ces suivis.

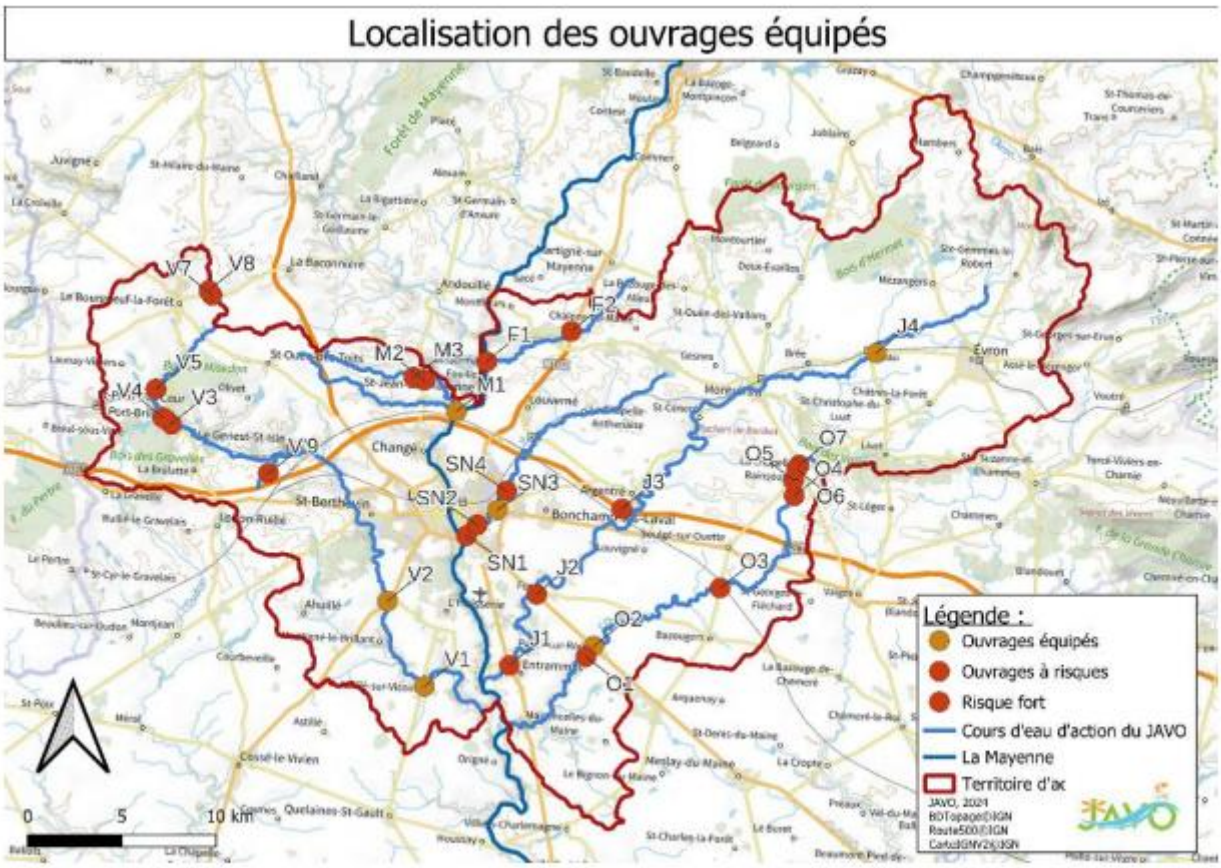

Figure 21 Récapitulatif des localisations des ouvrages à risques « fort » ou « très fort » de collisions



En 2025, pour la première fois, un castor a été photographié sur le passage faune de Nuillé sur Vicoin, en période de hautes eaux, un des objectifs recherchés par la création de cet aménagement.

V.7. Suivi de la pollution aux macro-plastiques des cours d'eau

L'étude commencée en 2024 a qualifié et quantifié pour la première fois la pollution aux macro-plastiques au sein des cours d'eau en Mayenne.
En 2025, un étudiant s'est occupé d'identifier et de quantifier les sources possibles de macro-plastiques à partir de la typologie des déchets trouvés en 2024 et 2025 et d'en estimer les flux potentiels.

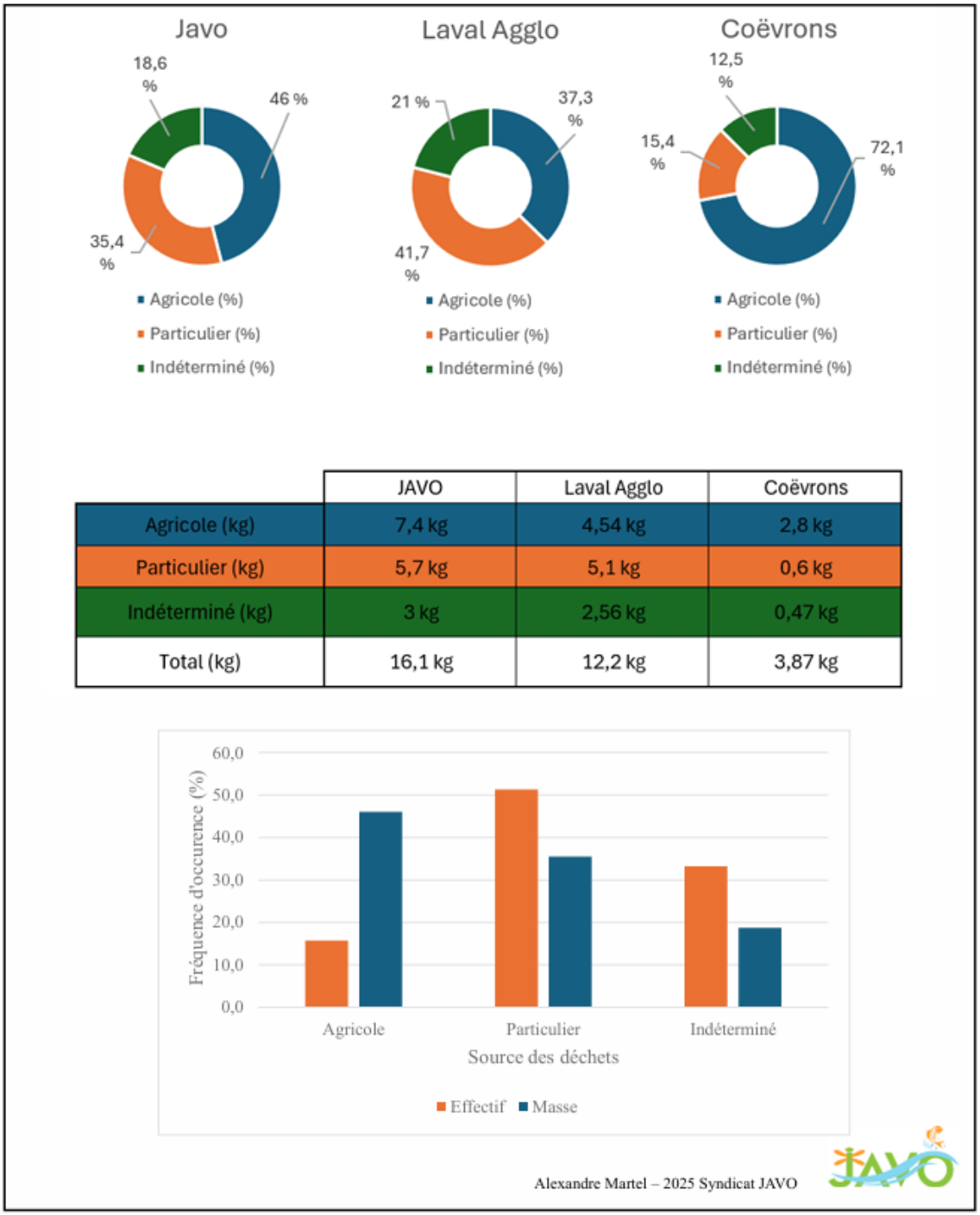

	JAVO	Laval Agglo	Coëvrons
Agricole (kg)	7,4 kg	4,54 kg	2,8 kg
Particulier (kg)	5,7 kg	5,1 kg	0,6 kg
Indéterminé (kg)	3 kg	2,56 kg	0,47 kg
Total (kg)	16,1 kg	12,2 kg	3,87 kg

Alexandre Martel – 2025 Syndicat JAVO

Figure 36 Part réelle mesurée de l'implication à la pollution macro-plastique par source sur le territoire JAVO

PLAN ACTION CAPTAGE

Bilan :

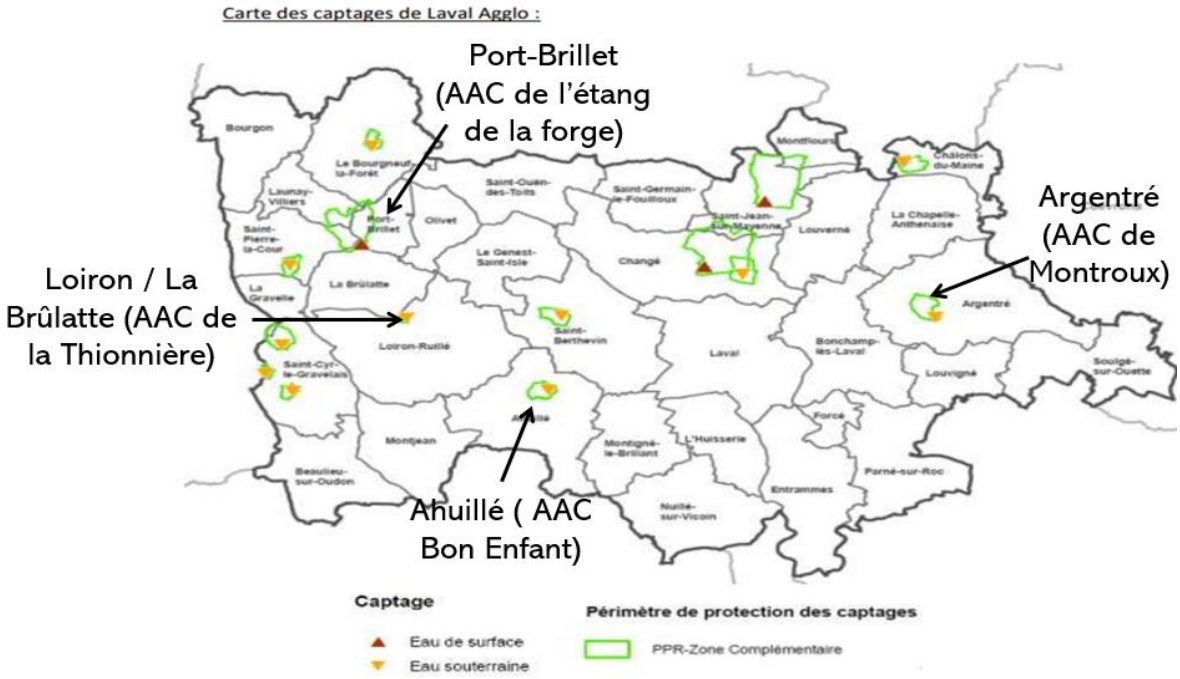

L'année 2025 clôture la fin du contrat Cteau 20223/2025 qui fut riche en actions. Ces trois années ont été marquées notamment par la mise en place du programme d'action validé par le conseil d'exploitation en juin 2024, la rencontre de tous les agriculteurs concernés par les actions de préservation de la ressource en eau sur les AAC de Montroux (Argentré), Bon Enfant (Ahuillé) et de la Thionnière (Loiron-Ruilé/La Brûlatte). Dans le cadre du programme d'action, le Cteau 2023/2025 a fait l'objet d'un avenant au contrat afin de financer un volet essentiel à la compréhension du fonctionnement des AAC souterraines. Il s'agit de la mise en place d'un suivi complet sur la qualité de l'eau et de la quantité (suivi des nappes et de la pluviométrie).

L'année 2025 a assuré la continuité et la volonté de Laval Agglomération en ce qui concerne la préservation de la ressource en eau. Les actions suivantes ont été réalisées :

- Lancement d'une étude transfert sur le BV de la forge (prospection de terrain)
- Lancement des diagnostics d'exploitation individuel (méthode IDEA : 9 agriculteurs)
- Analyse qualité d'eau/suivi quantité (environ 60 prélèvements envoyés en laboratoire + déchargement des sondes de niveau d'eau et des pluviomètres)
- Réunion technique agricole le soir (sur les 3 AAC souterraines)
- Formations : Du 29 au 30 septembre 2025 Rédaction ORE
- Du 01 au 03 octobre 2025 Fondamentaux en agronomie
- Soufflage des piézomètres de la Thionnière
- Rencontre de routine pour conserver le lien avec les agriculteurs (animation)
- Réunion et comité de suivi (animation)

Perspectives :

Le nouveau contrat ATeau est en cours de construction et en attente de validation auprès des principaux financeurs. Laval Agglomération ambitionne les actions suivantes pour les 3 prochaines années :

- Acquisition foncière (200 000€/an),
- Finaliser les diagnostics d'exploitation individuel (engagé en 2025)
- Finaliser l'étude La forge (engagé en 2025)
- Etude zone tampon humide artificielle (abattement des pesticides et des nitrates)
- Plantation sur les parcelles des AAC concernées
- Comité de suivi annuel (COTECH/COPIL)

- Suivi qualité/quantité d'eau
- Traçage à Montroux (zone karstique)
- Réalisation d'une étude complémentaire pour la démarche Terres de Sources
- Mise en place d'un diagnostic parcellaire pour faire un audit des parcelles en propriété de Laval Agglomération

En 2025, Laval Agglomération à l'ambition de poser sa candidature auprès de la SAFER pour acheter 11,5°Ha sur l'AAC de Bon Enfant et de la Thionnière. Des rencontres avec la SAFER vont être programmées avec les agriculteurs intéressés pour réorganiser leurs parcelles.



Vue d'une érosion en berge lors de l'étude transfert (La forge)
Voir en annexe les différents documents liés aux actions menées.

COMMUNICATION

Elles sont regroupées au sein de cinq actions, utilisant plusieurs vecteurs médias, réparties comme suit :

1) Site internet du Syndicat : opérationnel depuis 2024, le site internet est mis à jour régulièrement.

2) Campagne de presse sur les actions du Syndicat en lien avec le CT eau.
   Objectif : faire savoir au plus grand nombre via la presse locale (Ouest France Mayenne et Le courrier de la Mayenne) ce que fait le syndicat. Propositions de rendez-vous aux journalistes locaux sur sites. Liste des articles publiés (ANNEXE).
3) Accueil de groupes extérieurs sur site
   Objectif : expliquer, démontrer que les actions de restauration sont utiles, efficaces et acceptées par le public

Type groupe	Nb de personnes
Etudiants du Lycée agricole de Laval (53)	47
Animations scolaires	241
Accueils groupes (techniciens, élus, et formations)	18

4) Publier, diffuser les résultats issus des suivis du CT'Eau
   Objectif : porter à connaissance d'un public spécialisé (ou non), les résultats des suivis réalisés dans le cadre du CT'Eau :

   Les publications du JAVO en 2025 **:**

   1) BOILEAU N. 2025. La pollution aux macro-plastiques dans les cours d'eau : une première évaluation du phénomène en Mayenne Biotopes 53 n°40 : 63-76.
   2) VERDIERE B., LUCAS Y. & BOILEAU N. 2025. Méthode de diagnostic et de hiérarchisation des ouvrages routiers vis-à-vis du risque de collision pour la Loutre d'Europe Lutra lutra et le Castor d'Europe Castor fiber Application de la méthode à 5 bassins versants en Mayenne. Biotopes 53 n°40 : 7-16.

3) LAMENDOUR E., LACROIX F., LUCAS Y. & BOILEAU N. Effets des travaux de restauration de la morphologie de petits cours d'eau sur les macro-invertébrés (éphéméroptères, plécoptères et trichoptères). Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France (N.S.), 2025, 47 (3-4) : 1-21.

Mémoire de fin d'études :

- Alexandre MARTEL (Master 1, Aménagement et urbanisme des Territoires Littoraux, Université de Géographie de Lorient) « Identification des sources potentielles de pollution aux macro-plastiques dans les cours d'eau : étude de cas des bassins versants en Mayenne », 50 pages.
- Noé ROSSIGNOL (1ère année de BTS GPN Sées) « Recherche du Campagnol amphibie et de la Musaraigne aquatique sur la vallée de la Morinière », 12 p.

5) Offre pédagogique à destination des scolaires : 10 classes retenues (10 cycles 3) pour un cycle de 3 animations scolaires au cours de l'année 2024/2025 avec visites de site (16 possibilités).

6)

Panneau de communication installé à Forcé et Entrammes

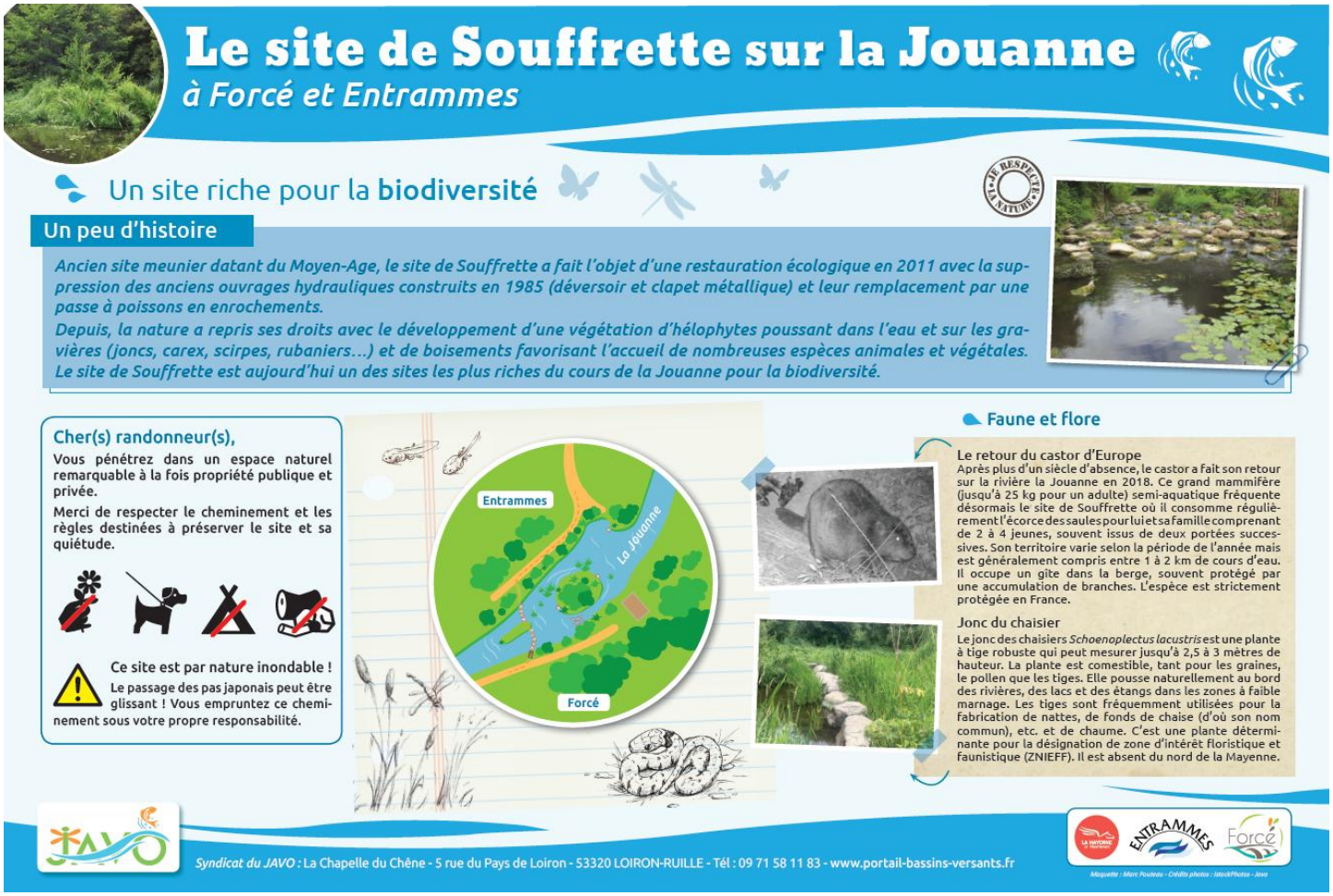

Panneau de communication installé au Olivet



Nuillé sur Vicoin



Évron

Le ruisseau de la zone verte retrouve de la vie



Le ruisseau qui coule dans un nouveau lit attend la pluie pour être plus visible. De chaque côté, un lit majeur pour contenir les inondations. À gauche : le sentier longeant le ruisseau.

Alimenté par les eaux de la zone d'activités et d'habitation située à l'est de zone verte, ainsi que par la zone humide côté chemin des marais, le ruisseau, qui courait d'une façon linéaire en contrebas du boulevard maréchal Juin, serpente désormais dans la zone verte en faisant des méandres.

C'était l'objectif avancé par le syndicat de bassins intercommunautaires (Javo) et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, porteurs du projet. **« Le remédiandrage et la renaturation du ruisseau vont faciliter son fonctionnement, permettre qu'il joue un rôle lors d'inondations, qu'il engendre de la vie et de la biodiversité dans cette zone. C'est un peu un retour à ce qui se passait avant la construction du boulevard,** mentionne Nicolas Boileau, technicien de rivière au syndicat de bassins Javo. **Il sera par ailleurs plus visible pour les promeneurs ».**

Confiés à l'entreprise TLTP Thierry Lemée de Montsûrs, les travaux ont commencé en septembre 2024 par l'abattage d'arbres, majoritairement des saules en mauvaise santé. Stoppés en raison des intempéries, ils ont repris le 12 mai 2025 et viennent de se terminer pour ce qui concerne la partie terrassement. **« Le lit mineur du ruisseau fait 600 m au lieu de 420 m précédemment, et le sentier environ 400 m »,** note Thierry Lemée.

La dernière phase en novembre

Programmée à partir de novembre, la dernière phase du projet consistera à planter arbres et arbustes sur les rives du nouveau tracé. **« Probablement des saules et des haies arbustives de 5 à 10 mètres mais pas d'arbres très hauts pour ne pas se heurter dans 30 ans à un risque de chute d'arbre »,** avance Nicolas Boileau.

OF 10.06.2025

Une étude sur la pollution de 18 cours d'eau

Éditée par Mayenne nature environnement, la revue *Biotopes 53* a publié une étude sur la pollution aux macroplastiques.

Les compétences du syndicat de bassin Javo (Jouanne, Agglo-Laval, Vicoin, Ouette) en Mayenne sont de *« prévenir la pollution de l'eau, promouvoir son utilisation durable, protéger l'environnement, restaurer les écosystèmes aquatiques et atténuer les effets des inondations et des sécheresses »*.

Ses agents ont mené une étude financée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne : ils ont analysé 242 parcours sur 18 cours d'eau, essentiellement des ruisseaux constituant le chevelu aquatique périphérique du Vicoin, de l'Ouette, de la Jouanne, ainsi que le ruisseau de la Moyette (près de Saint-Germain-le-Fouilloux).

Sachets de bonbons, sacs de course, etc.

La méthode utilisée est très simple : collecter les déchets plastiques dans des zonages de 200 m x 200 m, répartis sur un linéaire aquatique de ces 242 parcours, en nettoyant la litière végétale, la ripisylve (végétal des rives) et même le « substrat », le fond des cours d'eau de ces carrés délimités. Les plastiques ont été triés, mesurés et pesés. Avec les découvertes habituelles de ce genre d'opération : pneus, canettes, une trottinette et un chariot...

Les résultats de l'étude établissent que sur 562 déchets plastiques collectés, les emballages alimentaires (films, barquettes, bouteilles...) en représentent 213, en majorité de confiserie et de restauration rapide ; les sacs de courses et poubelles, 81 ; les bâches et filets agricoles, 45. Les types de plastique sont essentiellement le polyéthylène (25,80 %) et le polypropylène (23,31 %).

« Étendre aux plus grands cours d'eau »

Nicolas Boileau, technicien rivière du Javo, conclut : **« Les résultats sont conformes aux études européennes existantes. Il faudra étendre l'opération aux plus grands cours d'eau. »** L'étude établit que la pollution **« est présente même en zone rurale, peu habitée, en ayant pour origine les activités agricoles ou de plantations, les réseaux routiers, les activités récréatives des promeneurs ou la proximité des points de collecte ».**



Un exemple d'éparpillement à côté d'un tri sélectif et à proximité du ruisseau des Bozées, à Laval.

| Photo : Syndicat Javo

L'étude détaillée est disponible dans le bulletin n°40 de *Biotopes 53*, édité par Mayenne nature environnement (12 €).

OF 24.09.2025

Restauration de la rivière « Ouette »

Les travaux de gros oeuvre sont désormais achevés. Ils auront duré trois semaines. Les anciens barrages ont été remplacés par des radiers, et les berges ont été restaurées par endroit, en particulier au niveau des méandres du Pré Lucé. Il reste à faire les clôtures, les abreuvoirs et les plantations.

Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre d'une directive européenne visant à garantir la continuité écologique des cours d'eau. Désormais, l'Ouette bénéficie d'une circulation plus naturelle, depuis sa source jusqu'à son point de confluence avec la Mayenne.

N'hésitez pas à flâner dans le bas du bourg pour découvrir ces nouveaux aménagements !





Bulletin municipal 09.2025 – Parne sur roc

16 **Saint-Berthevin**



Saint-Berthevin, juillet 2025 : Jean-Paul Balluais devant le plan d'eau qui sera bientôt supprimé dans le lotissement des Lavandières.

Un plan d'eau bientôt supprimé et la voie verte déviée

Saint-Berthevin

A l'issue du conseil municipal de Saint-Berthevin du jeudi 3 juillet 2025, le plan d'eau des Lavandières sera bientôt supprimé et la voie verte déviée.

« L'idée, c'est de vider le plan d'eau. » Jeudi 3 juillet, le conseil municipal a voté pour la suppression du plan d'eau des Lavandières. *« On veut sécuriser le site en cas de fortes pluies. C'est un endroit assez vallonné, pentu et il y a beaucoup d'habitations. Cela fait plusieurs années que les habitants sont inquiets pour leurs logements et nous demandent de faire quelque chose »*, explique Jean-Paul Balluais, adjoint au maire en charge de l'Environnement.

Le plan d'eau, longtemps propriété privée, n'était pas entretenu. La mairie, qui en est propriétaire aujourd'hui, a fait appel au syndicat de bassin qui souhaite supprimer des plans d'eau pour des raisons de biodiversité. *« Ils financent entièrement l'étude et les travaux. Une convention a été signée pour déléguer la maîtrise d'ouvrage aux Javo* (syndicat en charge des affluents de la Mayenne dans le territoire de Laval Agglomération), *compétents en la matière. L'objectif principal est de limiter les risques d'inondations. »* Les travaux débuteront dès cet automne. *« On va rétablir le cours naturel du ruisseau et retravailler la coulée verte au milieu des lotissements, c'est un dossier qui était aussi resté en suspens »*, ajoute l'élu en charge de l'Environnement.

Une étude prévue pour 2026

Une étude globale est prévue pour 2026 sur les lotissements des Lavandières, Castanea et Arboréa, couvrant environ 25 à 30 hectares. *« C'est une zone en pente avec un ruisseau, où l'eau converge vers le lavoir, ce qui inquiète les riverains. Bien que des bassins d'orage aient été réalisés, il faut vérifier leur efficacité »*, explique Jean-Paul Balluais.

La voie verte déviée pour plus de sécurité

Autre sujet à l'ordre du jour du conseil municipal : la modification du tracé de la voie verte. Un léger détour a été validé afin de garantir une meilleure sécurité aux usagers, notamment à proximité de l'avenue Victor-Hugo. *« Le problème, c'est que l'ancien passage traversait une propriété privée, non entretenue, et débouchait directement sur un axe très fréquenté, ce qui représentait un danger »*, explique Jean-Paul Balluais. Le propriétaire, qui avait initialement autorisé un droit de passage, récupérera ainsi sa tranquillité. *« Le Département ne pouvait pas intervenir pour l'entretien, car ce n'était pas du domaine public »*, ajoute-t-il. Le nouveau chemin, légèrement plus long (entre 300 et 500 mètres supplémentaires), emprunte un passage déjà existant, ombragé et agréable. Il rejoint directement l'avenue Victor Hugo, où une piste cyclable est déjà aménagée. *« Certains peuvent être réticents, car ça change un peu les habitudes, mais très vite, on s'aperçoit que c'est aussi agréable que l'ancien tracé, et surtout beaucoup plus sécurisant »*, assure l'élu. L'ancien tronçon ne sera pas interdit immédiatement, mais ne sera plus entretenu. La signalétique va en progressivement mise à jour pour inciter les cyclistes et piétons à emprunter le nouveau parcours.

Lyse Gortais

CdlM 10.07.2025

MFR CGA
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
SAINT-BERTHEVIN

Retour d'expérience 1 : Intervention pédagogique sur la rivière - Thématique 3 : « L'homme et la rivière »

Enseignant référent : Franck-Emmanuel LEPRETRE
Classe concernée : Troisième (23 apprenants)

Description du projet :





L'activité réalisée avec les jeunes de Troisième s'est déroulée en trois étapes.

Dans un premier temps, nous avons fait un apport théorique en classe sur la ressource EAU et les thèmes suivants : les usages de l'eau, le cycle de l'eau, le bassin versant et la zone humide. Puis, nous avons présenter les objectifs de la demi-journée d'atelier participatif, c'est à dire l'entretien d'une zone humide et la réalisation d'une catiche (abri) à loutres.

Dans un second temps, nous sommes allés sur le site de la zone humide de Montsûrs (située pont des Ifs route de Saint-Céneré). Grâce à l'encadrement de Monsieur BOILEAU du bassin versant du JAVO, les jeunes ont entretenu la zone humide et ils ont construit une catiche (abri) à loutre. Ils ont par l'intermédiaire de ce chantier participatif été sensibilisés à la protection de la ressource commune EAU.

Dans un troisième temps, nous avons réalisé un compte-rendu de cette activité pour faire comprendre aux jeunes l'impact qu'ils ont eu sur la ressource EAU et sa biodiversité.

Communication :
-Article dans le Ouest France : https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/montsurs-53150/la-mfr-de-saint-berhevin-edifie-une-catiche-a-loutre-21e00746-bf1c-4c1b-a031-8c786183a05d
-Présentation de l'action réalisée par les jeunes lors de l'AG de la MFR

Retour d'expérience 2 : Intervention pédagogique sur la rivière - Thématique 3 : « L'homme et la rivière »

Enseignant référent : Franck-Emmanuel LEPRETRE
Classe concernée : Premières BAC Pro CGEA (22 apprenants)

Description du projet :





Dans le cadre des modules d'agronomie et de biologie-écologie, l'objectif de l'action réalisée était de sensibiliser nos jeunes à la ressource EAU et à sa protection. En effet, ils seront amenés dans leurs avenirs professionnels agricoles (exploitants, salariés, techniciens...) à être les praticiens de techniques agricoles ayant un impact sur l'EAU et sa qualité (fertilisation, traitements...).

L'objectif pédagogique était également de mieux les préparer à l'épreuve terminale du BAC Pro CGEA « Fiche Ressource ». En effet, la ressource EAU est l'un des quatre ressources communes qui pourra être argumentée à l'oral. Dans le cadre de cette épreuve du BAC Pro, les jeunes seront amenés à identifier les impacts des pratiques agricoles, en productions végétales et animales, de leurs maîtres de stage ou d'apprentissage sur la ressource EAU. Cette sensibilisation pourra aider le jeune à mieux appréhender les éléments de contexte en lien avec l'EAU dans le territoire mayennais.

L'intervention réalisée a consisté dans un premier temps à mieux appréhender les besoins de chaque utilisateur de l'EAU grâce à un travail collectif en salle de classe sous la forme d'un « Work Café » et de recherches en salle informatique. Ensuite, nous avons réalisé une sortie de terrain pour découvrir les techniques mises en place chez un agriculteur dans le territoire du bassin versant du JAVO afin de protéger la ressource EAU (aménagement des accès à l'eau pour le troupeau, outils d'abreuvement, entretien de milieux humides...). Pour ce faire, nous nous sommes déplacés sur la commune de Port-Brillet et avons été accueilli par Monsieur BOILEAU, technicien du bassin versant du JAVO. Pendant le temps de l'alternance, les jeunes ont interrogé leurs maîtres de stage ou d'apprentissage afin de réaliser des fiches actions pour protéger la ressource EAU.

Communication :
-Présentation de l'action réalisée par les jeunes lors de l'AG de la MFR

JAVO

5, rue du Pays de Loiron
Maison de Pays
La Chapelle du Chêne
53320 LOIRON-RUILLE

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Je soussigné, **Nicolas Boileau**, **directeur du syndicat JAVO**, atteste de notre participation à l'émission **L'Agitée du Local**, diffusée sur **L'Autre Radio**, dans le cadre du **Mois du Climat 2025** organisé par le Département de la Mayenne.

Le **syndicat mixte JAVO** est un établissement public de coopération entre collectivités territoriales, chargé de la **gestion et de la préservation des milieux aquatiques** sur les bassins versants de la Jouanne et Laval agglo – Vicoin -Ouette. Il mène des actions concrètes en faveur de la **restauration des cours d'eau**, de la **protection des zones humides**, de la **préservation de la biodiversité**, et plus globalement, de la **résilience des territoires face au changement climatique**. Il agit en partenariat étroit avec les communes, les agriculteurs, les associations et les habitants.

Dans le cadre de notre intervention sur les ondes, nous avons présenté les enjeux liés à la **restauration des zones humides** comme **levier d'adaptation au dérèglement climatique**, en amont d'un **temps de découverte organisé le 27 septembre au Bourgneuf-la-Forêt**. Cette prise de parole a permis de **sensibiliser le public aux actions environnementales locales**, de **mettre en valeur les dynamiques collectives** à l'œuvre sur le territoire, et de **renforcer les liens entre les acteurs publics et les citoyens** autour des questions d'eau, de climat et de biodiversité.

Fait en deux exemplaires à Laval, le 03 octobre 2025

SYNDICAT DE BASSIN Syndicat JAVO SIGEBV LOIRON-RUILLE Jouanne - Agglo Laval - Vicoin - Ouette

Nicolas Boileau
Directeur du syndicat JAVO



L'AGITÉE DU LOCAL DU 23 09 2025

Télécharger

Quand la démocratie s'essouffle, est-ce que l'éducation populaire peut lui redonner du souffle ?

Notre invitée, **Florine Olivier**, chargée de projet jeunesse à la *Ligue de l'Enseignement*, nous présente la première édition du **Festi'Pop**, qui se tiendra le **27 septembre**. On explore les liens entre démocratie et culture populaire.
Un festival pensé comme un temps de partage et de transmission, pour questionner ensemble ce que peut apporter l'éducation populaire à notre vie démocratique.

Puis, à l'occasion du **Mois du Climat** proposé par le Département de la Mayenne, nous recevons **Nicolas Boileau**, directeur du syndicat JAVO.
Il nous parlera de la **restauration des zones humides comme outil d'adaptation au dérèglement climatique**, à l'approche d'un temps de découverte prévu le **27 septembre au Bourgneuf-la-Forêt**.

La **chronique** de Donatien ¶

L'agitée du Local du 23.09.2025 sur L'autre Radio